

LE 18^E DU MOIS

■ **CÉLÉBRATIONS VIVES RÉACTIONS**
DES ÉLUS DE DROITE ▶ P. 8

■ **HISTOIRE LES FEMMES**
SUR TOUS LES FRONTS ▶ P. 16

■ **HOMMAGES UN AGENDA**
CULTUREL FOISSANT ▶ P. 20

LA COMMUNE DE PARIS 150 ANS APRÈS



Photos Dominique Dugay et Jean-Claude N'Diaye. Illustrations Paul Dehédin et Auguste fils Raiffet.

■ **DROITS DES MIGRANTS** ▶ P. 2

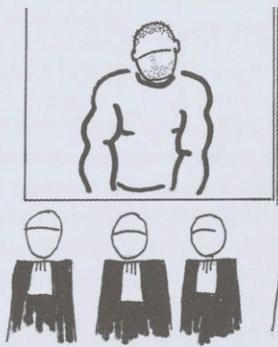
DES MILITANTS TOUJOURS EN ACTION

■ **BAUER**
UN NOUVEAU STADE
POUR 2024 ▶ P. 6

BARBÈS
BIENTÔT DES
LOGEMENTS
CHEZ TATI
▶ P. 10



■ **PISTES
CYCLABLES**
À quand
l'acte 2 du
plan vélo
▶ P. 9



■ **BAC DU 18^E**
CINQ ANS
DE DÉRIVES
POLICIÈRES
SANCTIONNÉES
▶ P. 10

■ **COUCHES ET DÉCHETS ALIMENTAIRES** ▶ P. 14
RIEN NE SE PERD, TOUT SE COMPOSTE



Sylvain et Fatimate sont tous deux scolarisés dans le 18^e. D'âge et de situation différents, ils sont sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF). « Tout d'un coup, ça fait beaucoup ! On a la sensation qu'il y a une recrudescence » confie Manu du syndicat SUD éducation. Difficile de savoir si les expulsions sont plus nombreuses en cette période ou si ces situations dramatiques, étouffées par l'actualité de la crise sanitaire, sont revenues dans le champ des médias et des citoyens, seul moyen, en alertant les consciences, d'arrêter l'engrenage des expulsions.

DOSSIER RÉDIGÉ PAR DANIELLE FOURNIER, SANDRA MIGNOT ET LAURE VOGEL.

DEUX JEUNES MENACÉS D'EXPULSION

FATIMATE, 11 ANS, SCOLARISÉE À L'ÉCOLE LABORI

« J'ai quelque chose à te dire. » En sortant de l'école Labori, Fatimate, élève en CM2, a discrètement alerté son instituteur et lui a avoué son inquiétude : sa famille fait partie des « dublinés », c'est-à-dire ceux que l'on renvoie vers le premier pays par lequel ils sont rentrés en Europe pour solliciter un statut de réfugiés. Eux, c'est à Turin, en Italie, qu'ils ont « laissé leurs empreintes ». Alors, un solide comité de soutien s'est constitué et de nombreuses personnalités et citoyens solidaires,

parents d'élèves ou non, se sont manifestés. Ils étaient nombreux devant l'école le 8 février pour soutenir Fatimate et ses parents. Les médias étaient là aussi, en nombre.

Depuis, l'arrêté d'expulsion – OQTF – a été attaqué par le Réseau éducation sans frontières (RESF) et les soutiens et interventions se multiplient. Grâce au courage de la jeune ivoirienne qui a su briser le silence et la peur, la solidarité s'organise à l'école Labori où elle étudie depuis un an. Elle a rejoint son père en juin 2020, avec sa mère, car elle était menacée d'excision dans son pays. Au début ce n'était pas facile mais « elle a fait de grands progrès » et son professeur souligne qu'« elle est lan-

cée ». Rassurée, elle ne tient pas à parler de sa situation mais on ne peut que saluer sa détermination : elle vient tous les jours de Sarcelles, où la famille est logée à l'hôtel par une association, jusqu'à l'école Labori près de la porte de Clignancourt. ●

SYLVAIN, 20 ANS, SCOLARISÉ AU LYCÉE BELLIARD

« Je confirme être sorti du CRA mais avec la mesure d'expulsion toujours sur le dos. Merci à tous celles et ceux qui me soutiennent depuis 90 jours, dans mes pleurs et souffrances

quotidiennes. Ce soutien reçu de vous n'est par rien et c'est de là que je tire ma force, patience, détermination. »

Le 28 février Sylvain, lycéen en bac pro hôtellerie-service au lycée Belliard annonçait ainsi sa libération à l'issue des 90 jours maximum de rétention autorisés par la loi. Le collectif animé par SUD éducation Paris avait alerté RESF et les interventions s'étaient multipliées pour le soutenir au niveau de l'académie de Paris et des élus.

Le jeune Camerounais, d'une famille pauvre, a quitté sa mère et est arrivé en France en 2017 où il a été pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Il a été scolarisé et a passé un CAP hôtellerie-restauration en 2020, avant de s'inscrire en bac pro. Entre temps, de mineur il était devenu « jeune majeur », statut tout à fait différent pour l'administration. Sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français datée de juin 2020, sa situation avait basculé lors d'un banal contrôle d'identité.

Direction : le centre de rétention administrative de Vincennes et une expulsion pour le Cameroun d'abord programmée le 31 janvier, puis le 8 février, jour de son anniversaire. Sylvain avait refusé le test PCR (obli-

gatoire pour embarquer) deux fois et avait donc été condamné à quinze jours supplémentaires par le juge des libertés et des droits. Un sursis d'une certaine façon, face aux conditions sanitaires et humaines désastreuses des CRA. Les retenus ont « fait grève de la faim, se sont révoltés, sans attirer vraiment l'attention de l'administration ». Et Sylvain continue de s'interroger : « Pourquoi on protège les mineurs et parfois les jeunes majeurs et puis d'un coup la préfecture décide que non ? »

Le jeune homme est passé devant le tribunal administratif lors d'audiences audiovisuelles où, dit-il « on ne voit que le magistrat, sans entretien avec l'avocat commis d'office auquel on peut juste téléphoner une minute ». Son avocate « a bien défendu le dossier » mais il avait perdu tous ses recours.

Pour Sylvie Brod, travailleuse sociale à l'ADJIE, qui soutient activement Sylvain, cette mise en rétention est l'exemple d'une tendance au durcissement. « Il aurait dû recevoir un simple rappel à la loi, non une OQTF. Même dans l'hypothèse d'une OQTF, il aurait dû être assigné à résidence et non mis en rétention », explique-t-elle.

Reste à trouver le moyen de régulariser la situation et peut-être reprendre son cursus... ● DANIELLE FOURNIER



Rassemblement en soutien à Fatimate, devant l'école Fernand Labori, le 8 février.

Dominique Duguy

HÉBERGEMENT

UN TOIT C'EST UN DROIT

S'il n'y a plus de campement porte de La Chapelle ou à Stalingrad, les exilés n'ont pas pour autant déserté le pavé. Pour obtenir des hébergements et solutions pérennes, les associations qui leur viennent en aide lancent des actions d'occupation.

Utopia 56 a référencé 1300 familles à la rue cette année (et hébergé 3300 personnes pendant 23 jours en moyenne), résume Yan Manzi, d'Utopia 56. Ces chiffres mettent en lumière l'abandon par l'Etat des populations précaires, SDF ou exilées. Depuis l'évacuation du 17 novembre (lire notre n° 288), les organisations de protection des personnes exilées ont donc décidé de passer à la vitesse supérieure et se sont associées au DAL (Droit au logement) au sein du Collectif Réquisition*. « Nous avons toujours cherché à nous rapprocher les uns des autres pour avoir davantage d'impact dans nos actions », résume Jean-Jacques Clément, membre de Solidarité migrants Wilson. Actuellement, nous arrivons à nous réunir en inter-orga et à être une quarantaine d'associations de dimen-

d'hébergement auprès de la Préfecture... « Puis nous sommes passés à l'action en occupant l'école Erlanger, le 24 janvier », résume Yan Manzi. En une longue journée, l'évacuation de l'école (vouée à être remplacée par des logements sociaux mais dont la destruction est actuellement bloquée pour des raisons juridiques) a été organisée par la Mairie. Direction : des gymnases, des hôtels, des centres d'hébergement d'urgence provisoires pour les 200 participants à l'occupation. « Mais il n'y a pas de volonté politique », insiste Yan Manzi. Ce système d'hébergement d'urgence ne fonctionne plus. Il est maltraitant. Il faut arrêter de rentrer les gens puis les faire sortir. C'est insupportable et ça coûte une blinde. Nous voulons quelque chose de pérenne. »

Des centres temporaires

Alors le 13 février, rebelote, à l'Hôtel-Dieu cette fois, avec quelque 80 personnes sans logement. Le site a été en partie cédé à un promoteur immobilier pour un projet hôtelier de luxe. En attendant, il offre de larges espaces vides et sains. « L'évacuation a été rapide », rapporte Jean-Jacques Clément. Nous sommes sortis avant minuit. Les personnes ont été prises en charge par le 115, donc l'Etat. Les hommes ont été dirigés porte de la Villette, dans un centre temporaire le long du périphérique. Ca se passe assez mal, car les personnes sont ensuite envoyées dans des centres d'accueil et d'examen de la situation (CAES) en province. » Les femmes et les mineurs ont

quant à eux été le plus souvent orientés vers des hôtels du nord-est parisien, entre les portes de Clichy et de Clignancourt. « A présent, nous sensibilisons les personnes à leurs droits, car ces prises en charge, un jour, s'arrêteront et elles seront remises à la rue », ajoute Yan Manzi. Donc nous allons dans ces lieux d'hébergement et nous tractons, en leur disant qu'elles ne doivent pas accepter de partir, car un toit est un droit. » Et pour lutter contre l'invisibilisation des personnes exilées, Utopia 56 a décidé de déplacer sa permanence d'accueil juridique. Celle-ci ne se tient plus au centre Rosa Parks, tous les mardis ; elle a lieu désormais tous les soirs à partir de 18 h, sur la place de l'Hôtel-de-Ville. « Et il y aura d'autres actions, dans d'autres villes et au niveau national. » Un appel européen à manifestation est également lancé pour le 27 mars. ● SANDRA MIGNOT

« La réquisition de bâtiments ou logements vides, en cas d'urgence, est inscrite dans la loi. »

sions, modes d'organisation et ancienneté diverses. » Derrière la bannière du DAL, opérateur de l'historique et médiatisée occupation de la rue du Dragon, en 1994, les personnes exilées sont assurées de bénéficier d'une solide expertise : « Le DAL connaît le droit jusqu'au bout des doigts », rappelle Yan Manzi. Car la réquisition de bâtiments ou logements vides, en cas d'urgence, est inscrite dans la loi. Il faut l'appliquer, d'autant qu'avec la Covid, en plus des exilés, des centaines de compatriotes basculent aussi à la rue. »

Passage à l'action

Depuis les évacuations médiatisées de la porte de Paris et de la place de la République (le 23 novembre), le collectif n'a pas chômé : élaboration d'une liste de bâtiments disponibles à la réquisition (lire ci-contre), manifestation devant le ministère du Logement le 2 janvier, dépôt massif de demandes

Des mètres carrés disponibles

Au sein du collectif Réquisition, les associations ont recensé sept bâtiments parisiens vides de longue date et qui pourraient abriter des personnes ayant besoin d'un logement : rue de Rome, 6000 m² appartenant à une société immobilière luxembourgeoise, boulevard Haussmann, un immeuble de cinq étages, propriété d'une banque, quai Voltaire, les anciens locaux de la Documentation française, rue Guyton Morveau dans le 13^e, une ancienne résidence étudiante appartenant à la Régie immobilière de la Ville de Paris, rue de Tolbiac, un ancien centre d'études de France Telecom, l'ancien hôpital du Val-de-Grâce, et enfin l'Hôtel-Dieu.

MIGRANTS: DES DROITS TOUJOURS ENTRAVÉS

Jeunes et familles menacés d'expulsion, campements dans le froid glacial de ce début de février... Alors que les débats sur l'immigration sont à nouveau propulsés sur le devant de la scène médiatique, qu'en est-il vraiment de l'accès des étrangers à leurs droits ? Parole à quelques-uns de ceux et celles qui les accompagnent, jour après jour, au gré des confinements et autres restrictions.

On ne voit que ceux qui nous sollicitent, on manque certainement les plus fragiles. » Pour Catherine Chardin, coordinatrice de la permanence inter-associative d'accueil et d'orientation pour demandeurs d'asile (LDH 18e et 19e, Amnesty International, Utopia 56 et Solidarité Wilson) à Rosa Parks, les restrictions imposées aux dispositifs d'aide bénévole invisibilisent encore les personnes et leurs besoins, face à « un Etat de moins en moins soucieux de ses obligations internationales en matière de droit d'asile et même de plus en plus maltraitant ». La permanence a ainsi connu des périodes de fermeture et fonctionne depuis le premier confinement uniquement sur rendez-vous. Maraudeurs et distributions bénévoles s'organisent plus difficilement et donc se font plus rares.

Entre le 17 mars et le 11 mai dernier, il y avait ceux que les riverains continuaient de voir de leurs fenêtres, ceux des campements, qui ont vécu des conditions de rue encore plus sordides qu'à l'habitude, buvant l'eau du canal de l'Ourcq faute d'accès à l'eau potable. Seize associations, dont la LDH, ont intenté un recours en justice obligeant les municipalités et le préfet à rendre accessibles les fontaines dans les squares alors fermés et à « assurer la distribution, en quantité suffisante, de masques et de gel hydroalcoolique aux personnes vivant dans les campements situés le long du canal Saint-Denis ». La deuxième proposition n'a pas été suivie d'effet si ce n'est une énième évacuation / dispersion par la force.

Les habitants des tentes ont alors connu des mises à l'abri provisoires en gymnase. En période de crise sanitaire, promiscuité, sanitaires et douches en nombre insuffisant, absence de masques ont fait courir le risque de nouveaux clusters. Certains hébergés ont ainsi évoqué des symptômes de la Covid, qu'eux ou d'autres auraient contracté. Dans les gymnases, aucune présence médicale, pas d'information, et un confinement strict avec interdiction de sortir.

Dématérialisation délétère

Pendant ce temps-là, ceux qui voulaient demander l'asile étaient dans l'incapacité de réaliser les démarches en préfecture. « Sur ce point, la crise sanitaire n'a pas changé grand-chose. Les préfectures étaient déjà devenues quasiment inaccessibles pour les étrangers. » La faute, non à la Covid, mais à la dématérialisation des prises de rendez-vous mise en place depuis 2019. Par téléphone ou par internet, le système est tout aussi inefficace. Pour les demandes et renouvellement de titres de séjour, par exemple la prise de rendez-vous se fait en ligne. Finies les files interminables pour accéder aux guichets. Sauf que derrière l'interface, il n'y a rien ! Pas de rendez-vous proposés ou alors au compte-goutte. A trois reprises depuis février 2019, une dizaine d'associations et des dizaines d'exilés, captures d'écran à l'appui, ont saisi le tribunal administratif qui a enjoint les préfectures condamnées à donner un rendez-vous aux personnes concernées. « Mais plutôt que faire cesser cette pratique, on commence à voir des recours

perdus pour ceux qui n'auraient pas apporté la preuve d'un nombre suffisant d'appels infructueux. On dépense un temps et des moyens fous pour obtenir ce qui devrait aller de soi, un droit fondamental qui relève du droit d'asile », explique Catherine Chardin.

Ignorer les demandes, c'est la méthode qui semble avoir été choisie pour faire baisser les chiffres. Les demandeurs se retrouvent sans interlocuteur, à la fois dans l'injonction et l'impossibilité de faire leurs démarches. « C'est une négation des personnes. On constate une dégradation de l'état psychique et physique de ceux que l'on reçoit. » Signe dérisoire de leur usure psychologique, « ils sont démesurément heureux de recevoir un simple accueil à la permanence ». Dégradation de l'état de santé aussi. Or, en mai 2020, en pleine crise sanitaire, est entrée en vigueur une disposition qui réduit l'accès des demandeurs d'asile à l'assurance maladie. Un délai de carence de 3 mois après l'entretien en préfecture de premier accueil...

Le risque de l'irrégularité

La crainte de ne pouvoir accomplir les démarches s'avère malheureusement justifiée. Actuellement, aucun retard n'est accepté (covid ou pas). Une demande d'asile enregistrée plus de 90 jours après l'arrivée en France est classée suspecte et traitée en procédure accélérée, avec des chances d'acceptation et des moyens de recours réduits. Pour ce qui est des renouvellements de titres de séjour, le risque de basculer dans l'irrégularité est grand, ce qui n'est pas sans causer d'innombrables complications dans la vie

quotidienne (perte d'emploi, déscolarisation, suppression des aides sociales, etc.) et fait risquer ni plus ni moins que l'expulsion. C'est la malchance qu'a connue Sylvain (lire page 2). Son cas est tristement emblématique de la situation subie par d'autres jeunes. Apprentis boulangers, maçons ou électriciens, ils ont été pris en charge, encore mineurs, par l'Aide sociale à l'enfance. Celle-ci leur a financé une formation courte, professionnalisante, pour des métiers en tension. Puis, dès que s'arrête la prise en charge, s'ils n'ont pas pu enclencher les démarches de régularisation, l'OQTF tombe. « On investit dans l'avenir de ces jeunes, répondant aussi à un besoin de notre société, pour rien ! » s'insurge Sylvie Brod qui intervient auprès des mineurs et jeunes majeurs isolés à la permanence de l'ADJIE, boulevard de Flandre.

Car les mises en rétention préparatoires aux expulsions continuent, malgré la fermeture des frontières et les aléas de la crise sanitaire mondiale. Désormais un test PCR est imposé avant toute expulsion. Un refus vaut obstruction à la mesure d'éloignement et peut être sanctionné par de la prison ferme. Pour Yves Coleman, de RESF Paris 18e, on organise l'enfermement des étrangers à durée indéterminée, alors que la durée maximale de rétention n'a fait qu'augmenter ces dernières années (passant de 45 à 90 jours en 2018). Et le militant de citer l'exemple d'un homme qui aurait passé 6 mois sans voir la lumière du jour, alternant séjours en rétention et en détention. ●

LAURE VOGEL

Permanences d'accueil et d'aide juridique, chaque mardi de 14 h 30 à 19 h au Centre social Rosa Parks, 219 boulevard Mac Donald, 75019 Paris, tram Rosa Parks ou métro Corentin Cariou.

Permanence juridique collective venant en aide aux jeunes isolé·e·s étranger·e·s, ADJIE, 49 ter avenue de Flandre, dans les locaux de l'Espace jeunes Flandre, métro Stalingrad, contact@adjie.fr, tous les après-midis de 14 h à 18 h.

Permanence RESF tous les dimanches (sans rendez-vous) de 13 h à 15 h, 25 rue Polonceau, métro Barbès Rochechouart.

LE 18^e DU MOIS

Le 18^e du mois est un journal d'information sur le 18^e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale.

Il est édité par l'association des Amis du 18^e du mois.

ISSN 1259-903
Numéro de commission paritaire
1022 G 82213

Ont collaboré à ce numéro

Rédaction : Dominique Boutel, Mehdi Bouttier, Noël Bouttier, Sylvie Chatelin, Philippe Darriulat, Marc Delouze, Marie-Odile Fargier, Florianne Finet, Danielle Fournier, Dominique Gaucher, Michel Germain, Magali Groperrin, Aline Grouès, Annie Katz, Jacky Libaud, Monique Loubeski, Unt' Margaria, Sandra Mignot, Sophie Roux, Laure Vogel.

Photographies et illustrations : Dominique Dugay, Jean-Claude N'Diaye, Thierry Nectoux.

Relecture : Elise Coupas, Annie Katz, Sandra Mignot, Emmanuel Tronquart.

Rédaction en chef : Sandra Mignot avec Annie Katz, adjointe.

Graphisme original : Pilote Paris

Maquette : Anne Guillaume

Bureau de l'association : Sylvie Chatelin, présidente, Annie Katz, vice-présidente, Sophie Roux, secrétaire, Danielle Fournier, secrétaire adjointe, Catherine Masson, trésorière.

Réseaux sociaux : Valentina Casciu, Cornélie Paul, Sophie Roux.

Responsable de la distribution : Anne Bayley

Responsable des abonnements : Martine Souloumiac

Responsable de la mise sous pli : Marika Hubert

Directrice de la publication : Sylvie Chatelin

Fondateurs : Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier et Jean-Yves Rognant.

Imprimé sur papier certifié FSC par : Promoprint, 79 rue Marcadet, 75018 Paris

LE 18^e DU MOIS

76 rue Marcadet
75018 Paris

tél. : 01 42 59 34 10

18dumois@gmail.com

www.18dumois.info

FACEBOOK / LE 18E DU MOIS
TWITTER / @LE18EDUMOIS

SORTIE DU PROCHAIN NUMÉRO : LE 3 AVRIL

UNE GRAPHISTE SOLIDAIRE

C'est à une jeune graphiste, Elsa Martino, que l'on doit l'œuvre peinte qui égaye les abords de l'hôpital Bichat : rencontre avec une fresquiste toute fraîche...



Dominique Dugay

Elle partage à Château Rouge un atelier collectif où l'on travaille, déjeune, réfléchit ensemble. Cette grande jeune femme joyeuse, née en Bourgogne puis passée par Lyon où elle trouve sa voie, celle du design graphique, avait toujours rêvé de s'installer dans la capitale. Plutôt attirée par la mode au départ, et travaillant en free-lance, Elsa Martino s'est retrouvée cet hiver devant une commande relevant du défi : peindre, en très peu de temps, une fresque en hommage aux soignants de l'hôpital Bichat.

Ce projet lui est venu un peu par hasard : à la recherche d'un mur dans le quartier – car l'idée d'une fresque l'intéressait depuis un petit moment – Elsa « tente les mairies » comme elle dit, pour trouver un mur disponible.

Elsa au travail sur une toile pour l'hôpital Bretonneau.



D.R.

Elle passe par la voie officielle, la demande en ligne et est rappelée par la Mairie du 18e, qui dispose d'un budget pour installer une fresque devant l'hôpital Bichat, forme d'hommage aux soignants. L'entrée du site est pour le moins glauque, coincée près du périphérique, entourée d'entreprises funéraires.... Le cahier des charges, c'est plutôt la tendresse et cela tombe bien, car par ses couleurs, ses graphismes ronds, souples, Elsa distille une certaine forme de douceur et un style féminin très contemporain. « Après l'année que l'on vient de passer, je veux exprimer le bonheur d'être avec ses proches. J'ai donc choisi deux personnages, l'un qui a un cœur à la place du visage et l'autre qui porte une fleur à son œil ; bien sûr en lien avec les bouquets qu'on apporte souvent aux malades à l'hôpital, mais aussi à l'idée de la renaissance. Les deux personnages sont proches, mais pas trop, question distance. Je mélange des couleurs pastel avec des couleurs plus vives, pour créer une dynamique. »

Un impact inattendu

C'était la première fois qu'Elsa s'attaquait à une pièce de cette taille qui nécessite de passer d'un croquis à une surface démultipliée : « Il y a aussi ce truc d'intervenir directement dans la rue, de ne pas choisir le support et de constater que c'est plus grand que soi. »

La fresque sur un mur de l'hôpital Bichat illustre les soignants mais aussi les malades et leurs proches.

Les retours des soignants et des visiteurs de l'hôpital ont été « énormes », s'étonne Elsa : « Je ne pensais pas que cette œuvre aurait autant d'impact sur le personnel : je reçois des photos de la fresque à 6 h du matin, quand ils prennent leur service ! Je n'avais pas conscience que les gens étaient aussi sensibles à l'art et que les artistes pouvaient apporter quelque chose et aider à leur façon ! »

Pour ses vœux, le maire du 18e la choisit à nouveau pour évoquer la créativité de nos quartiers et lui commande une autre œuvre, cette fois-ci pour l'hôpital Bretonneau. Elle propose la réalisation d'une toile, en écho à l'art qui a déjà largement sa place dans l'établissement. « L'expérience a été très différente ; d'abord il y avait l'urgence du tournage du clip des vœux, ce qui n'a pas simplifié le projet, au contraire. Finalement, j'ai choisi un personnage qui s'enlace lui-même et qui évoque l'apaisement, en lien avec les personnes très âgées qui vivent à Bretonneau. »

Certains rêvent déjà qu'Elsa repeigne toute la façade de l'hôpital Bichat, mais là, c'est une autre histoire, une histoire de trente mètres ! Elsa est déjà très heureuse d'avoir signé un mur de l'arrondissement qu'elle adore. ●

DOMINIQUE BOUTEL

AGENDA

Sous réserve de modification selon les mesures sanitaires anti Covid-19.

Conseils de quartier

Les prochains conseils de quartiers auront lieu en distanciel, à 18 h 30 : Goutte d'Or-Château Rouge, le jeudi 18 mars ; Montmartre, le mardi 30 mars ; Grandes Carrières-Clichy, le jeudi 1^{er} avril ; La Chapelle-Marx Dormoy le mardi 23 mars ; Charles Hermite-Évangile, le jeudi 11 mars ; Moskova-Porte Montmartre-Porte de Clignancourt, le mardi 16 mars ; Clignancourt-Jules Joffrin, le mercredi 24 mars. Celui du quartier Amiraux-Simplon-Poissonniers se tiendra le samedi 3 avril à 11 h. Informations au 01 53 41 17 88 ou 01 53 41 18 85.

DU LUNDI 1^{ER} AU VENDREDI 12 MARS

Femmes

Harcèlement, sexisme, violences : exposition « Les crocodiles », conçue par Juliette Boutant et Thomas Mathieu à partir de témoignages de femmes, dans le grand hall de la mairie. D'autres événements autour de la Journée des droits des femmes du 8 mars sur le site de la mairie du 18e.

VENDREDI 5 MARS

Max Jacob

Cérémonie du souvenir organisée par la Fraternité Max Jacob devant la maison où il vécut au 7 rue Ravignan à 10 h.

SAMEDIS 6 ET 27 MARS

À l'écoute

Les écouteurs de rue, des professionnels qui proposent gratuitement leurs services, seront présents le 6 mars de 10 h 30 à 12 h 30 sur le parvis de l'église Saint-Bernard, rue Affre, au Point Info Santé et le 27 mars de 14 h à 16 h au bord de la friche de la Table Ouverte, à l'angle des rues des Poissonniers et Polonceau.

DU 13 AU 31 MARS

Oxygen

Six artistes de rue investissent l'Echomusée de la Goutte d'Or. Exposito, Glad_pow, LittleBrother.Art, Maisouituesbelle, Tegmo et Ppplly. Art présentent leurs œuvres, un projet collectif et des performances. 21 rue Cavé, du mardi au dimanche, tous les après-midis.

NATURE

NARCISSE ET JONQUILLE, C'EST PAREIL... NON !

Facilement reconnaissables à leur couleur et parce qu'elles sont parmi les premières à narguer la neige et les sols gelés, ces plantes herbacées vivaces nous semblent aussi familières que communes. C'est sans compter sur leur infinie diversité, leurs lointaines origines et, plus surprenant, leur toxicité.

Tapisant de jaune les bois d'Ile-de-France ou vendu en bouquets sur les trottoirs de notre 18e, le petit narcissus sauvage, *Narcissus pseudonarcissus* en latin, a égayé notre mois de février. De taille modeste et, hélas, inodorant, il est l'ancêtre de nombreux grands cultivars horticoles, à fleurs simples ou doubles, unicolores ou bicolores, répondant par exemple aux doux noms de *Golden harvest*, *Mount mood* ou *King Alfred*. Sa banalité et son absence de

ailleurs que sur leur territoire d'origine, tel le *Narcissus triandrus* qui ne prospère que sur l'archipel des Glénan, en Bretagne, où il est strictement protégé.

En Perse, dès le XVIe siècle

Narcisse rappelle le mythe de ce jeune éphèbe d'une grande beauté, fils de la nymphe Liriope (une autre plante de jardin !) et du dieu fleuve Céphise, mort de n'avoir pu détacher son regard de son propre reflet dans l'eau. En Perse, la plante se dit *nargis* et a été très tôt appréciée dans les jardins, comme d'autres fleurs orientales telles les tulipes, jacinthes ou renoncules. Découvertes par les européens dans les jardins des Ottomans au XVIe siècle, toutes ces plantes bulbeuses ont déclenché des passions et ont dès lors été cultivées à grande échelle, notamment aux Pays-Bas qui fournissent toujours l'essentiel de nos bulbes.

Malgré leur beauté, les narcisses sont très toxiques car ils contiennent (comme les perce-neige) de la galantamine et ils sont soigneusement évités par les animaux brouteurs (les chèvres et les moutons de la petite ferme du jardin d'Eole le savent bien). Pour avoir une belle floraison printanière, il faut planter les bulbes dès leur apparition dans les magasins (en septembre) pour que les racines aient le temps de se développer avant l'arrivée du froid. Mais ces jours-ci, foin de plantations, seul compte le plaisir de la contemplation ! ● JACKY LIBAUD



Jean-Claude N'Diaye

parfum l'ont longtemps pénalisé face à la jonquille, *Narcissus jonquilla*, une « exotique » venue d'Espagne, aux fleurs multiples dégageant une capiteuse fragrance et aux feuilles rondes comme un jonc (d'où son nom).

81 espèces de narcisses

La popularité de la « vraie » jonquille dans les siècles passés a fait que son nom s'est imposé dans les esprits et que de nos jours, pour beaucoup de personnes, tous les narcisses sont des jonquilles ! Pourtant, en 2014, la société royale d'horticulture anglaise avait identifié 81 espèces botaniques de narcisses, sans compter bien sûr les nombreuses variétés hybrides. Dans nos jardins, outre le narcissus commun (qui voisine en mars avec des tulipes rouges au square Léon), on peut surtout rencontrer le narcissus des poètes, *Narcissus poeticus*, un montagnard aux grandes fleurs blanches à coupe d'or, utilisées en parfumerie et le *Narcissus tazetta*, un méditerranéen multiflore au doux parfum, dont la variété *paperwhite* est souvent forcée pour fleurir nos appartements au cœur de l'hiver. En revanche, certaines espèces sont incapables de s'adapter

SPORTS

UNE ÉPREUVE DES JO DE 2024 AU STADE BAUER ?



Alexandre Hocquet/Creative Commons

Formidable raison d'être heureux pour les supporters du Red Star du 18e : la rénovation de ce fameux stade pour les Jeux olympiques de 2024.

Les grandes lignes de la cession du stade Bauer au groupe Réalités ont été dévoilées par le maire de Saint-Ouen, Karim Bouamrane, le président du Red Star, Patrice Haddah, ainsi que Yoann Choin-Joubert, représentant le groupe Réalités. Alors qu'au départ une reconstruction était prévue, cette annonce d'une rénovation complète, en vue d'une homologation Ligue 2 dès la saison prochaine, réjouit les nombreux supporters audoniens ainsi que ceux du 18e.

Un stade à l'anglaise

Le projet a fait l'objet d'une consultation publique auprès des habitants de Saint-Ouen. Sur plus de 80 000 réponses



aux 2 070 questionnaires renvoyés, 91 % souhaitent un stade à l'anglaise, avec des murs en brique, et la moitié souhaite une plus grande végétalisation. Pour les espaces annexes, les commerces de proximité sont plébiscités car 74 % pensent que leur nombre est insuffisant dans le quartier. Enfin, 81 % souhaitent qu'une épreuve des Jeux olympiques se déroule au stade Bauer.

La nouvelle enceinte prévue gardera l'âme d'un stade à l'anglaise

avec des tribunes proches du terrain, pour une meilleure ambiance. Le collectif de la tribune Rino Della Negra, association indépendante du club, se félicite également de cette transformation.

Des supporters heureux

« Naturellement, la rénovation du stade et le fait que toutes les rencontres se joueront désormais à Bauer, sont de bonnes décisions. Le Red Star doit s'installer durablement en Ligue 2, avant de viser plus haut » s'emballent Gérard Alexandre, ancien peintre sexagénaire. Ce Parisien de la rue Vauvenargues, passionné et fin connaisseur du football européen, suit tous les championnats. « Pour le Red Star, jouer tous ses matchs à domicile sur son stade rénové, est essentiel. L'avenir du club passe par son centre de formation », s'enthousiasme Alexis Gorgista, résident de la rue Coysvoix, salarié du bâtiment d'origine ukrainienne, tout jeune quinquagénaire. Pour Daniel Bekiermus, ces annonces vont dans le bon sens afin de retrou-

ver le haut niveau. « Pour ce stade mythique, une rénovation aux normes pour le monde professionnel est une excellente nouvelle », insiste cet habitant de la villa Saint-Michel, enquêteur de sondages institutionnels. « Avec son passé, il est souhaitable que ce club revienne au plus haut niveau. »

Une dimension sociale

« Notre volonté est de conserver notre dimension sociale, à l'heure du foot business, en visant l'éthique sportive », martèle Patrice Haddad. Un bonheur n'arrivant jamais seul, Karim Bouamrane révèle que l'équipe restera à Bauer pendant les travaux et proclame : « Le Red Star, c'est Bauer et Bauer, c'est le Red Star. Le stade doit devenir un lieu de vie, afin que l'équipe joue en Ligue 1 avant la fin de mon mandat, dans un stade à visage humain de 12 000 places. »

Le chantier devrait débuter à la fin de la saison 2020-2021, soit vers la fin mai. La livraison est prévue pour 2024, année des Jeux olympiques. ●

MICHEL GERMAIN

En hommage à deux résistants

Le stade de Saint-Ouen, d'abord appelé stade de Paris en 1922, porte depuis octobre 1944 le nom de Bauer. Originaire des Vosges, Jean-Claude Bauer était médecin à Saint-Ouen. Mobilisé en 1939, il est fait prisonnier en 1940. Il s'évade et reprend ses activités, tout en intégrant la Résistance. Membre du Parti communiste, il est interpellé par la brigade de la Préfecture de police, le 2 mars 1942 et est fusillé au mont Valérien, le 23 mai 1942. Grâce à ce stade mythique du football français, Bauer est

un nom que tous les fans de foot connaissent. Un bel hommage pour cet homme qui s'est battu pour la liberté. Fils de parents italiens, Rino Della Negra naît le 18 août 1923 à Vimy (Pas-de-Calais). Il joue à Argenteuil, avant d'intégrer le Red Star. Soldat volontaire de l'Armée française de Libération, il sera fusillé le 21 février 1944 au mont Valérien avec les autres membres du groupe Manouchian. Son nom est désormais celui de la tribune d'honneur du stade.

ROBERT HELLER

COMPARUTION IMMÉDIATE

“Je vous promets, je vais faire attention qu'elle soit à la maison tous les soirs”

La vente de stupéfiants emplit souvent le box de la 23^e chambre du tribunal correctionnel, mais la comparution d'une jeune femme rompt parfois la monotonie des profils.

Vous savez ce que ça fait aux consommateurs, l'héroïne ? interroge la présidente de la 23^e chambre du tribunal correctionnel. « Non, enfin, je l'ai vu à la télé. » Le 19 février, Farida*, 22 ans, a été interpellée au

volant, boulevard Barbès : son rétroviseur était manquant. Elle conduisait sans permis. Surtout, elle transportait quelque 75 grammes de stupéfiants en tous genres. Dans son téléphone portable, des messages peu équivoques sur le service délivré à

domicile. « 3 x 58 de weed en service client. » Adresses, heures de rendez-vous, tarifs, tout y est, tellement évident. La grande jeune femme brune ne cherche même pas à mentir. « Je fais des livraisons pour rembourser ceux qui ont payé l'hôtel pour moi. J'étais à la rue » La vingtenaire, qui a quitté le lycée avant son bac et sortait trop au goût de ses parents, a été expulsée du logis familial, manu militari.

« Mais maintenant j'ai un projet professionnel : devenir prothésiste ongulaire » assure-t-elle. La procureure, devant un casier judiciaire vide, requiert six mois fermes avec un aménagement *ab initio* (bracelet électronique ou semi-liberté), « car ce sont des drogues dures que vous avez livrées ». L'avocate plaide l'erreur de jeunesse, le choix hasardeux, le moment de faiblesse...

« Elle est entrée dans l'engrenage en acceptant un pacte avec le diable. » Le diable, justement : « Vous ne craignez pas qu'on vous demande de rembourser les produits et le reste de la dette ? » avance la présidente. La jeune femme ne répond pas à la question mais assure : « J'ai bien réfléchi je vais retourner chez mes parents, je ferai le premier pas. » La présidente réitère sa question,

presque désespérée... mais clot rapidement la séance. Avant la suspension, un jeune homme se dresse et lance à la Cour. « Madame, je suis son grand frère, je vous promets, je vais faire attention qu'elle soit à la maison tous les soirs. Dès demain, je vous l'assure. » Au retour de la Cour, le verdict annonce neuf mois avec sursis. « Han, mais elle part en prison », s'alarme une jeune femme

sur les bancs du public. « Mais t'as rien compris toi, elle est libre », rétorque sa voisine, un brin hésitante. « Mais t'es sûre ? » L'une des agentes de police qui surveillent la salle s'approche alors : « Vous pouvez la récupérer dans trente minutes, elle sortira sur la droite de la porte latérale du tribunal. »

SANDRA MIGNOT

* Le prénom a été modifié.

AGENDA

DU MERCREDI 17 MARS AU VENDREDI 2 AVRIL

Les femmes dans la Commune
Exposition sur les héroïnes connues et inconnues de l'insurrection dans le grand hall de la mairie.

MERCREDI 17 ET MARDI 27 MARS

La Commune sur la place
Théâtre en plein air sur ces semaines en révolte le 17 au square Kriegel-Valrimont, le 27 sur l'esplanade Nathalie Sarraute, les deux fois à 19h30. D'autres événements sur le site mairiel8.paris.fr

JEUDI 18 MARS

Afrique
La transformation rapide des grandes villes africaines et les conséquences sur le mode de vie des populations. Conférence-débat avec la participation de deux architectes qui cherchent à rendre aux habitants la maîtrise de leur espace. De 19h à 20h30 en direct et en ligne depuis la bibliothèque Vaclav Havel, 26 esplanade Nathalie Sarraute et <https://www.facebook.com/BibliothequeVaclavHavel/>

VENDREDI 19 MARS

Accords d'Evian
Commémoration des accords qui mirent fin à la Guerre d'Algérie à 10h dans le hall de la mairie. À confirmer : une conférence débat autour d'un historien à 18h30 en mairie.

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 MARS

Livres verts
Petit marché du livre et de la presse écologiques organisé par l'association Felipé sur les quais de la Recyclerie entre 10h et 17h30. Entrée par le 6 rue Belliard.

VENDREDI 25 MARS

Nuit de la Solidarité
Pas sûr qu'il sera possible cette année de rassembler les bénévoles. À défaut la mairie du 18e prévoit des échanges sur les réseaux. Se renseigner sur le site mairiel8.paris.fr

SAMEDI 27 MARS

Jeux vidéo
Forme artistique, outil culturel, adaptation de films ou romans : conférence autour de la culture du jeu vidéo à 15h30 sur le Facebook de la bibliothèque Vaclav Havel, <https://www.facebook.com/BibliothequeVaclavHavel/>

ATELIER PARTICIPATIF

TOURISTES ET RÉSIDENTS : UNE COHABITATION DIFFICILE

Une conférence de citoyens réunis par la Mairie de Paris, a réfléchi à des solutions pour limiter le nombre de meublés de tourisme dans la capitale et en particulier à Montmartre. Le Conseil de Paris pourrait s'en inspirer pour des contrôles plus efficaces.

Ras le bol des valises à roulettes à minuit ou cinq heures du matin ! La Mairie devrait vraiment intervenir... la nuit dernière encore, nous avons eu un vacarme pas possible... » Quel habitant d'un secteur touristique n'a jamais entendu la complainte de malheureux résidents contraints de supporter la transformation de leur immeuble en meublés de tourisme ? Le 18^e détient le record du nombre de locations de ce type. Cependant, par rapport à la population, le centre de Paris est le plus atteint : 20 % des logements y sont désormais loués pour quelques jours seulement.

L'atelier participatif, animé par le service démocratie locale de la Mairie du 18^e, a réuni le 10 février en ligne - Covid oblige - une dizaine d'habitants, afin de chercher comment l'essor de ces locations pouvait être encadré à Montmartre. Deux représentants du bureau de la protection des locaux d'habitation (BPLH) de Paris assistaient à la réunion et apportaient leur expertise technique.

Habitants du quartier et services de la Ville s'accordent à reconnaître les aspects positifs de ces résidences. Si elles offrent aux touristes la possibilité de découvrir autrement la capitale, elles procurent aux loueurs un complément de revenus. Ils peuvent ainsi mieux faire face aux dépenses de copropriété et d'entretien de leur immeuble. Un échange qui pourrait s'avérer gagnant-gagnant si la situation restait équilibrée...

Hausse des loyers

Tel n'est plus le cas. Les inconvénients vont bien au-delà des nuisances sonores déjà difficiles à faire cesser, soulignent certains participants. Car « bien souvent, appeler la police ne sert à rien, elle a trop à faire et ne se déplace pas ». Parfois, ces locaux servent aussi à la prostitution et les services de la Ville ne peuvent intervenir dans les relations entre des copropriétaires, indiquent leurs représentants. Mais l'ampleur prise par le phénomène a d'autres conséquences indésirables, comme la hausse des loyers.

En effet, le prix de ces locations saisonnières est trois à quatre fois plus élevé que celui des locations de longue durée. Ces dernières subissent cette hausse pour les logements restant sur le marché car les investisseurs préfèrent se tourner vers la location de tourisme. Des garde-fous ont pourtant été mis en place. Les habitants effectuant ces transactions doivent, depuis le 1^{er} décembre 2017, déposer une déclaration spécifique. Leur numéro d'enregistrement doit figurer sur l'annonce. Des sanctions sont prévues en cas de non respect de ces dispositions.

En outre, un logement ne peut être loué plus de 120 jours dans l'année.

Des contrôles difficiles

Mais ces mesures n'ont pas eu l'effet attendu. La réglementation a parfois été détournée pour des achats de locaux commerciaux convertis en meublés de tourisme. L'essor des plateformes de location numériques a transformé le bel espoir initial d'un tourisme différent, proche des habitants, en une véritable industrie. Ces mégagroupes ont fait main basse sur cette manne et se soucient peu des conséquences économiques et sociales. La régulation est rendue d'autant plus difficile que les plateformes ne respectent pas la loi : Airbnb propose 5 000 annonces à Paris mais il n'y a que 2 170 enregistrements !

Dans ce contexte, difficile de trouver des solutions purement parisiennes. Un habitant a suggéré de réduire de quatre à deux mois la période de location autorisée. Une autre propose de limiter les locations par le biais des plateformes à la moitié des transactions. « Le problème, ce sont les moyens de contrôle », souligne Brice, un agent immobilier du quartier. Le plan local d'urbanisme (PLU) peut aussi contribuer à protéger le marché, ajoutent les représentants du service

En chiffres

65 000

meublés de tourisme à Paris

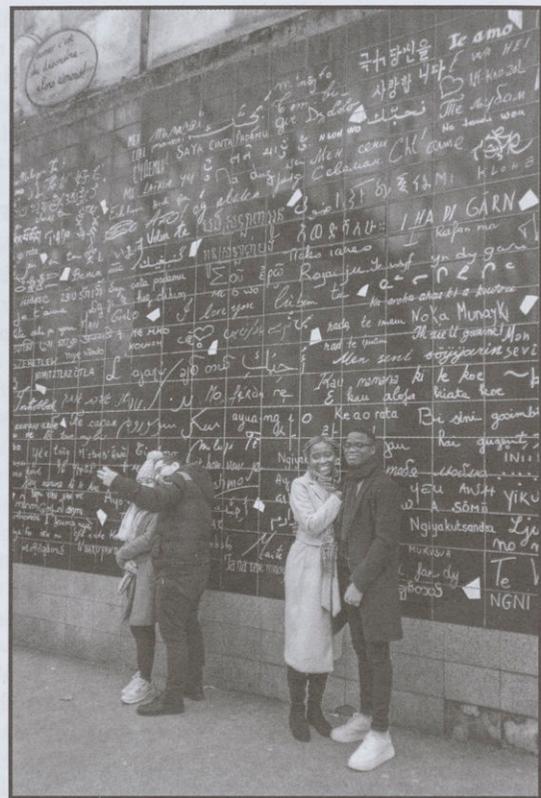
5 000 €

amende pour le loueur (12 500 € pour la plateforme) qui omet d'enregistrer son annonce auprès du fisc

10 000 €

amende maximale pour non transmission du décompte des nuitées louées

Sources : Le tourisme à Paris, chiffres clefs, sites de la ville de Paris



Thierry Nectoux

Devant le Mur des je t'aime, square Jehan Rictus.

logement de la Ville. Ils insistent aussi auprès des ministères pour un encadrement du prix de ces locations. La partie ne semble pas perdue, surtout si la coordination des villes les plus concernées permet une évolution de la réglementation européenne. ●

DOMINIQUE GAUCHER

1. Un meublé de tourisme est une formule de location de courte durée en faveur d'une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile.

COMMUNE DE PARIS

COMMÉMORER OU CÉLÉBRER ?

Cinquante figures grandeur nature de Communards portées par des Parisiens, descendant les marches du Sacré-Cœur puis exposées au Mur des Fédérés du Père-Lachaise où 147 d'entre eux ont été fusillés à la fin de la Semaine sanglante... Des conférences, des promenades dans des lieux emblématiques de la Commune, des spectacles de rue, la plantation d'un arbre symbolisant Louise Michel... C'en est trop pour les élus de droite du Conseil de Paris ! Emmenés par Rudolph Granier (élu LR du 18^e) s'opposant à une subvention à l'association Les Amies et amis de la Commune de Paris 1871 qui, assène-t-il « glorifie les événements les plus violents de la Commune », ils refusent de valoriser « ce triste moment de guerre civile », selon les propos d'Antoine Beauquier, élu du 16^e. Ce dernier n'hésite pas à comparer les Communards aux « casseurs », rappelant les incendies provoqués par

quelques insurgés, en particulier celui de... l'Hôtel de Ville ! Commémorer c'est oui, célébrer c'est non, disent-ils...

A gauche de l'hémicycle, pour Laurence Patrice (PC), adjointe d'Anne Hidalgo et à l'origine de ce programme « la Commune porte toutes les valeurs qui sont les nôtres aujourd'hui » et pour Raphaëlle Primet (PC) c'est « la révolution la plus moderne, la plus large et la plus féconde de toutes celles qui ont illuminé l'histoire. »

Quelle meilleure synthèse que celle du président de séance, Patrick Bloche, adjoint socialiste d'Anne Hidalgo : « Ce qui me rassure, c'est que je crois au clivage entre la gauche et la droite et vous l'avez illustré parfaitement, 150 ans après la Commune ! » On se demande pourquoi des historiens majeurs se sont intéressés à ces « émeutiers » ! Au fait, c'était quand la prise de la Bastille ?

A.K.

ET SI ON CHANGEAIT DE BRAQUET ?

L'association Paris en Selle appelle à revoir l'ensemble du plan de circulation de l'arrondissement pour rendre la ville plus vivable à vélo. Le bilan des pistes cyclables post-confinement semble largement positif, mais la crainte de l'accident reste l'un des principaux freins à la pratique du vélo.

En un an, vous êtes deux fois plus à prendre votre bicyclette pour vous déplacer. Une progression fulgurante liée essentiellement à la multiplication des coronapistes depuis mai 2020. En séparant les cyclistes des voitures par des plots ou des glissières en béton, elles ont aidé de nombreux Parisiens à sauter le pas. De belles avancées, salue l'association Paris en Selle. « Quand on les interroge, la majorité des habitants se dit prête à passer au vélo, mais seulement s'il y a des aménagements garantissant la sécurité », résume Alexandre Becker, l'un des référents de l'association dans le 18e.

Parmi les aménagements les plus spectaculaires, trois axes (avenues de Clichy et de Saint-Ouen/rue de La Chapelle/boulevard Ornano) permettent maintenant de traverser l'arrondissement en tous sens et s'inscrivent dans le cadre du réseau vélo d'Ile-de-France (ou RER V) et du

vélopolitain, en dépit de quelques défauts. Les cyclistes se retrouvent en effet au milieu des voitures sur certaines portions, séparées par de simples plots.

Mieux partager l'espace

Malgré ces aménagements, Paris accuse encore un retard par rapport à Copenhague ou Amsterdam. Pour rendre le vélo désirable et accessible à tous, il faudrait un vrai maillage continu et de qualité, estime Paris en Selle. « Quelle ville veut-on avoir dans cinq ans, interroge Alexandre Becker. Le plan de circulation n'a quasiment pas bougé en cinquante ans et devrait être revu. Nous ne voulons pas faire disparaître la voiture mais partager l'espace de manière plus équitable. Dans le 18e, seuls 30 % des ménages ont une voiture. Les autres subissent cette occupation de l'espace, le bruit et la pollution. »

L'idée ? Obliger les voitures à rester sur les grands axes et réserver les autres rues aux habitants et aux li-

veurs. Cela éviterait qu'elles servent de raccourcis pour gagner quelques minutes et éviter des feux comme la rue Boucry ou la rue Marcadet (loin de correspondre à la rue cyclable un temps annoncée par la municipalité). Sur ces chaussées étroites, pédaler dans la circulation à contre-sens est réservé aux plus intrépides, la plupart des voitures ignorant l'obligation, prévue par le Code de la route, de céder le passage aux vélos.

La Goutte d'Or, un exemple à suivre

A la Goutte d'Or, le sens de circulation de plusieurs rues a été modifié depuis l'été dernier pour que le quartier ne se transforme plus en itinéraire bis du boulevard de La Chapelle ou pour rejoindre l'A1. Résultat, une baisse de la circulation globale et un quartier plus calme et plus agréable. « Dès qu'une rue enregistre moins de passages de voiture, elle devient cyclable. Pas besoin d'installer des voies réservées partout, il faudrait adopter la même démarche à

Simplon et aux Grandes Carrières », préconise Paris en Selle 18e.

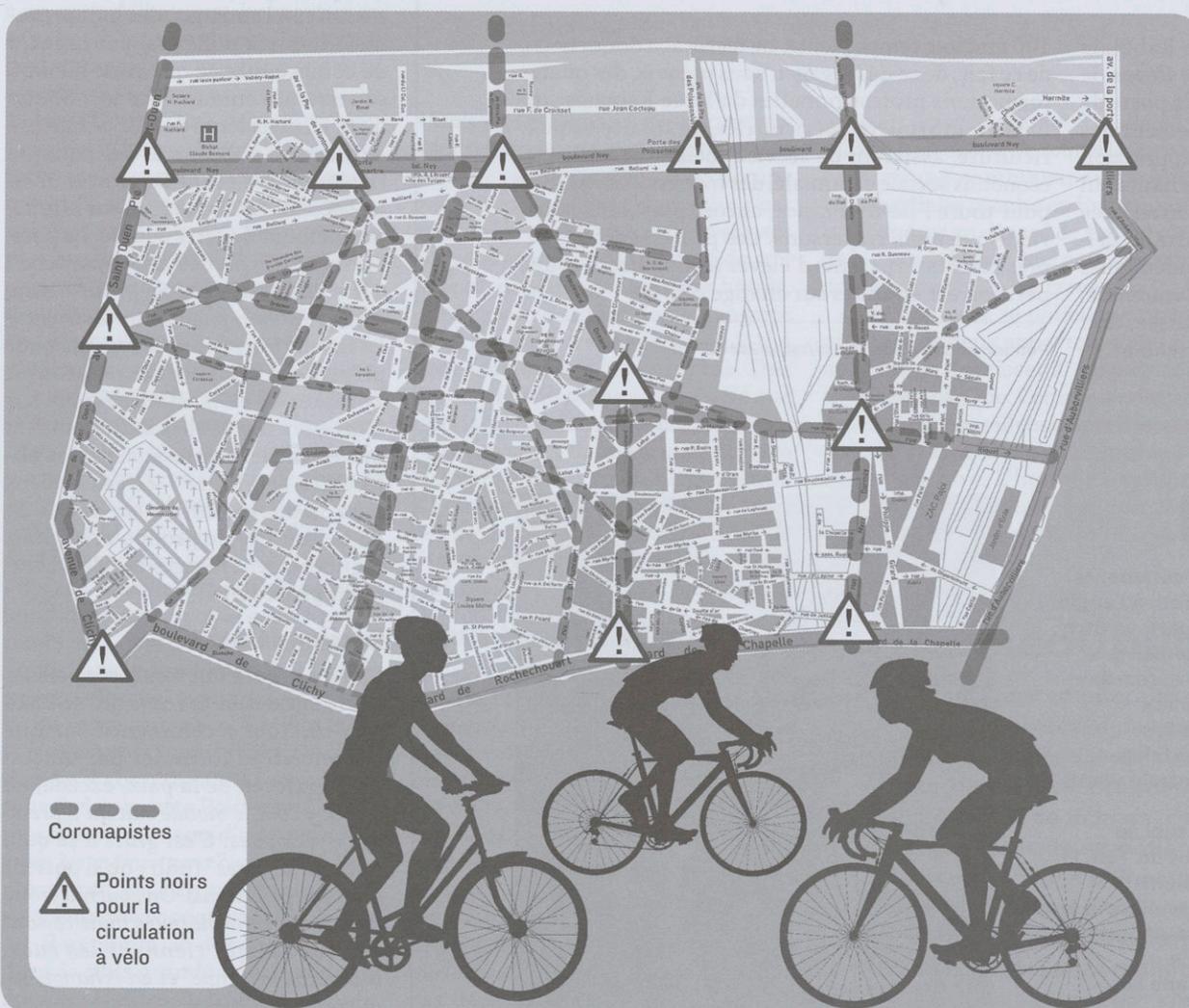
Baisser la vitesse des voitures et scooters est un moyen prouvé de diminuer les accidents. Passer l'intégralité de l'arrondissement en zone 30 (annoncé plusieurs fois par la Mairie) permettrait ainsi de rassurer les cyclistes, surtout les hésitants. C'est aussi un préalable pour mettre en double-sens les quelques rues (Custine, Ramey ou Clignancourt autour de Montmartre) qui ne le sont pas encore.

Autre point noir, les portes de Paris situées le long du boulevard Ney - La Chapelle, Clignancourt, Saint-Ouen. Très empruntées par celles et ceux qui naviguent d'est en ouest, elles devraient être réaménagées pour limiter les dangers, recommande Paris en Selle. Une des solutions résidant dans des îlots de protection au niveau des carrefours.

L'installation de nouveaux aménagements n'est cependant pas du goût de tout le monde, notamment des automobilistes réguliers. « Il peut y avoir des problèmes à certains endroits précis quand les travaux sont récents. Changer les habitudes des automobilistes prend du temps, par exemple pour ceux qui ne viennent à Paris qu'une fois par mois », répond sans hésiter Alexandre Becker qui rappelle que les embouteillages ne datent pas des coronapistes et que « ce sont davantage les voitures que les pistes cyclables qui sont responsables des ralentissements des bus ».

Au total, d'après une étude de la préfecture d'Ile-de-France publiée en janvier¹, la congestion automobile a été réduite de 4 %, tandis que le flux des voitures n'a baissé que de 1,5 %. A propos de bus, la cohabitation avec les vélos sur les voies réservées, comme rue Ordener, reste compliquée. Rouler sur un couloir de bus n'est pas toujours très rassurant, surtout pour les familles avec enfants. « L'idéal ce sont les voies séparées. A défaut, cela vaudrait le coup d'interdire les dépassements des vélos par les bus, comme à Londres, ou a minima élargir ces chaussées ». Ce qui signifierait limiter encore un peu plus la place laissée aux voitures. La Mairie et les habitants y sont-ils prêts ? ● FLORIANNE FINET

1. Pistes cyclables provisoires en Ile-de-France - Bilan régional de la démarche après six mois : des cyclistes au rendez-vous des réalisations mai à octobre 2020 - Décembre 2020





LA PHOTO DU MOIS

Insolite, amusante, romantique, elle est votre vision du 18e tel que vous l'aimez et souhaitez le faire connaître. Envoyez-nous une photo en haute définition au format jpeg (prise avec un appareil photo ou un smartphone équipé d'un appareil photo de bonne qualité), accompagnée de vos nom et prénom, indication du lieu précis et de la date, et d'une légende de 150 signes maximum (redaction18dumois@gmail.com). Nous publierons une image par mois dans notre mensuel et sur Facebook.

Les nounours des Gobelins ont envahi Paris. Ces peluches installées depuis 2018 aux fenêtres et terrasses du 5e par les commerçants pour faire sourire les passants étaient ici attablées au Café d'Albert, place Jules Joffrin.

Jean-Claude N'Diaye

LES FORMATIONS POST BAC AU LYCÉE RABELAIS, C'EST FINI ?

On pensait les errances du lycée Rabelais presque terminées, le retour des élèves de filières générales à proximité de la porte de Clignancourt acté. Mais après l'éparpillement des classes et de leurs enseignants, voici la suppression des formations post bac. Bacheliers et étudiants qui souhaiteraient postuler pour une formation au lycée Rabelais sont dans l'impossibilité de le faire actuellement. Ainsi en ont décidé les services académiques de Paris, pour une raison budgétaire. L'académie, dont la dotation ministérielle est en baisse, doit « rendre », c'est-à-dire supprimer, l'équivalent de

100 emplois temps pleins. Le rectorat a donc choisi, de ce fait, de se désengager, sans préavis, des quatre formations professionnelles du lycée Rabelais : infirmier, infirmière puéricultrice, auxiliaire de puériculture, assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, des métiers « essentiels » pour toute l'Île-de-France, encore plus dans la période que nous traversons. Les professeurs, les représentants de parents d'élèves se mobilisent et une pétition est en cours sur change.org D.F.

Pétition en ligne sur <https://bit.ly/2MfQPOu>

HABITER CHEZ TATI

Des logements à la place des rayons de vêtements ! Une grande partie du célèbre magasin Tati, à l'angle des boulevards Barbès et de Rochechouart, va être transformée en logements, dont des logements sociaux. Soit quelque 65 000 m² moins le rez-de-chaussée qui devrait accueillir de nouveaux commerces. Dans le cadre de son opération « Réinventer Paris », qui concernera aussi des bureaux, des garages, etc., la Mairie centrale vient de lancer un appel à projets. Elle entend y associer le propriétaire actuel, le groupe GPG, et les héritiers du fondateur de Tati, la famille Ouaki. Les propriétaires choisiraient l'acquéreur, la Ville conseillant le vendeur. Face à la crise du logement dans la capitale et à la pénurie de logements sociaux, la Ville espère que ce partenariat permettra d'aller plus vite dans la réalisation du projet. M.O.F.



Jean-Claude N'Diaye

JUSTICE

DÉRIVES

Durant de nombreuses années, un policier de la BAC du 18e a profité des trafiquants du quartier. Son procès a révélé son implication dans des opérations de blanchiment d'argent, d'interpellations frauduleuses, de vols, de corruption et de trafic de drogue.

Huit ans de prison. C'était la peine requise et c'est celle qui a été prononcée le 22 février à l'encontre de celui que la juge Prévot-Desprez a qualifié de « banquier, porteur de valises, organisateur d'opérations de compensation et auteur d'abus de biens sociaux non poursuivis ». Une terrible dégringolade pour cet agent de police exerçant à la brigade anti-criminalité (BAC) du 18e dont le dossier était riche de multiples lettres de félicitations.

Sept longs après-midi ont été nécessaires à l'audience des huit prévenus (dont six policiers) pour tenter de comprendre ce qui avait bien pu se passer au commissariat de la Goutte d'Or. La présidente de la 16e chambre a interrogé policiers et délinquants (les premiers étant les prévenus et les seconds les témoins...) sur le fonctionnement de cette équipe. La position hiérarchique de Karim Mamèche ? « Il n'était pas chef de groupe mais comme c'était le plus âgé, on le suivait. » La formation pénale des agents pour présenter à la justice des procédures « propres » ? « On est tous formés sur le tas », ont répété chacun des policiers mis en cause. La pression sur les objectifs à atteindre ? « Nous devions faire 30 interpellations par mois. » Et en la matière, le groupe atteignait régulièrement l'exigence. Mais comment procédait-il ?

Coup monté raté ?

L'enquête qui a fait tomber le policier porte sur des faits courants de 2014 à 2019. Tout a commencé par une dénonciation formulée par un collègue gardien de la paix, excédé, en 2018. « Tout le monde sait qu'il prend des enveloppes. C'est grâce à ça qu'il fait des affaires » (ndlr : qu'il obtient des interpellations). On pourrait croire qu'il a des informateurs mais ce sont des voyous qui tiennent les rues. Mamèche les « tape » et en échange, les autres sont libres », précisait son té-

POLICIÈRES À LA BARRE

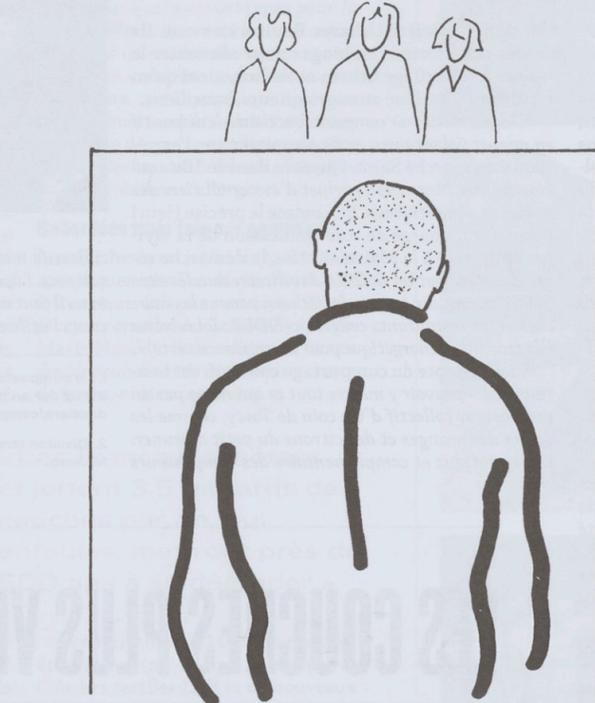
moignage dont des extraits ont été lus lors de l'audience.

Ce jour-là, le groupe BAC venait d'interpeller deux hommes en possession de deux kilos de ce qu'il suspectait être de la cocaïne. Au commissariat, la marchandise s'était avérée de la pâte de dattes, directement importée du bled. Coup monté raté ? Tentative d'arnaque entre dealers ? Ou remplacement du contenu délictuel du paquet sur le trajet du retour ? L'audience n'a pas permis de le démontrer, même si l'un des deux interpellés, vite libéré ce jour-là, était venu témoigner. « Il y avait 1 250 € dans ma sacoche et à la sortie du commissariat il ne restait qu'un billet de 50 € », a-t-il rapporté avec assurance, depuis un box – une autre affaire l'ayant, depuis, envoyé derrière les barreaux. « Je suis allé porter plainte dès le lendemain... »

La vie de famille, avant tout

Des mois d'enquête et d'instruction ont suivi, fouillant tous azimuts qui dans la vie, les comptes, le patrimoine de Karim Mamèche et l'activité de son groupe BAC. À l'audience, des extraits de la sonorisation des véhicules de police ont été diffusés, parfois toutes sirènes hurlantes. On a pu y entendre Mamèche proposer une « assurance » à un petit délinquant du quartier en échange d'un terrain où il pourrait dealer tranquille. On y distingue aussi ses collègues tabasser un présumé dealer alors qu'ils roulent à vive allure pour échapper à des jets de projectiles divers après une intervention musclée à proximité de la « colline du crack ». Ils reconnaissent au passage conserver certains pochons de drogue saisis sur les interpellés. Mention spéciale au chef du groupe qui s'indigne au sortir d'un restaurant de l'arrondissement que le patron leur ait fait payer l'addition. « Pas même un petit pichet offert ? Quand même il abuse. » Hormis quelques extraits de dépositions la hiérarchie demeurera d'ailleurs la grande absente de ces journées d'audience.

Karim Mamèche, aujourd'hui âgé de 47 ans, connu sous le surnom de « Bylka » (kabyle en verlan), a évolué pendant seize ans parmi les petits trafics de la Goutte d'Or. Arrivé comme ilotier dans le quartier en 2003, après y avoir effectué une partie de sa scolarité, il est entré à la BAC en 2005 et n'en est plus jamais reparti. Autant dire qu'il connaissait du monde autour de la placette Polonceau. « Vous n'en avez pas eu assez d'interpeller tous jours des mêmes gens ? », interroge la présidente. « Si, c'est pour ça que j'avais postulé au groupe stups du SDPJ du 93 », a-t-il expliqué, le dos bien droit et dans la plus grande maîtrise de lui derrière la vitre du box des accusés.



dehédin 21

« Mais j'ai réalisé que ce serait trop pénant par rapport à ma vie de famille. »

Une « vie de famille » qui l'occupe beaucoup en effet. Mamèche s'est avéré le « gérant de fait » d'entreprises souvent enregistrées au nom de son père ou de ses proches (deux hôtels, une brasserie, un bar, la boulangerie dont sa femme est salariée...). Il a procuré sur les comptes. Des écoutes téléphoniques ont révélé que c'était lui qui passait commande des fournitures et donnait instructions aux salariés de ces établissements. L'homme a même reconnu prélever de l'argent dans les caisses. « Au fil de l'instruction, j'ai compris que c'était mal, mais je pensais aider mon père. »

Jamais de retraits bancaires

Et cette « vie de famille » se prolonge aussi de l'autre côté de la Méditerranée où le policier de la Goutte d'Or gère la rénovation d'un appartement « que ses proches envisagent d'acheter »... Même si... le compteur de gaz est à son nom. « Quand un certain Hacène nous appelle pour parler de travaux et du garage qui s'effondre, vous lui répondez en disant MON garage », souligne la présidente. « Oui, c'est parce que je parle au nom de la famille. » Quant à ses dépenses sur place, le policier

Tous coupables

Cinq policiers comparaissent libres au côté de Karim Mamèche, exerçant dans le même groupe BAC que lui. Ils étaient accusés d'avoir signé, voire rédigé des PV élaborés à partir de fausses informations, de détournement de consultation de fichiers, de vols, de transport et détention non autorisés de stupéfiants, de violences. Ils ont été condamnés à des peines allant de douze mois avec sursis intégral, à quatre ans dont deux avec sursis pour le « lieutenant » le plus proche de Karim Mamèche, Aaron Berkane. Trois sont définitivement interdits d'exercer le métier. Les peines sont aménageables.

améliorer son quotidien ». Des témoignages et écoutes téléphoniques ont révélé que Bylka encaissait des chèques pour le compte de diverses personnes, parfois des collègues, ou rachetait des tickets de loterie ou de PMU gagnants... (la perquisition a permis de retrouver chez lui 2 400 € de tickets gagnants). Bref, du liquide, beaucoup de liquide transite entre ses mains.

Interpellations organisées

Si aucune preuve d'enveloppes versées par des commerçants n'a été apportée, l'instruction a cependant permis de lever un coin du voile sur cet étonnant train de vie. Parmi les nombreux amis de Bylka à la Goutte d'Or, figure l'Hindou, Ahmed Mahmoud, qui gère officiellement une entreprise en bâtiment. Assis dans le même box que le policier, il comparait pour corruption active, à la suite de ses propres aveux. Mahmoud avait en effet mis en place un système d'échange d'espèces contre des chèques de banque. Et n'hésitait pas à arnaquer certains clients avec... de faux chèques. Lorsque l'un d'eux, qui lui avait remis 245 000 €, est venu demander des comptes, Mahmoud a sollicité Mamèche afin de monter contre lui un de ces « coups » dont il avait le secret : trouver le moyen de déposer des stupéfiants dans le véhicule du récalcitrant, le suivre puis organiser une interpellation à la première entorse au Code de la route. En échange, Mahmoud a dit avoir versé 80 000 € à Bylka. « Pourquoi mentrait-il, puisque, purgeant une peine lorsqu'il a fait cet aveu, cela ne pouvait qu'ajouter de l'incarcération à son passif ? » s'est étonné le procureur.

En comparaison immédiate, la victime du coup monté avait écopé de dix mois fermes suivis d'une expulsion du territoire. Retrouvé au cours de l'instruction, il s'est porté partie civile. Comme deux autres délinquants dont les fouilles ont été « habillées » et les procès verbaux falsifiés, il obtiendra réparation : en plus de ses années de prison, « Bylka » a été condamné à rembourser trois victimes identifiées, solidairement avec les autres acteurs des « coups montés ». Plusieurs dizaines de milliers d'euros dont on ignore comment il se les procurera. Il est, bien sûr, interdit définitivement d'exercer la profession de policier. ● SANDRA MIGNOT

Côté français, le policier est propriétaire de deux appartements – rénovés sans décaisser 1 euro de son compte en banque. Compte sur lequel il n'effectue par ailleurs jamais aucun retrait. Il n'utilise pas non plus sa carte bancaire. L'homme explique qu'il gagnait au jeu et que son père lui versait chaque mois 800 €, « pour

RIEN NE SE PERD, TOUT SE RECYCLE !

À Paris, les biodéchets représentent encore plus de 23 % de nos poubelles. Les composter permet de les recycler pour se chauffer, circuler et fertiliser les cultures.

Les habitants du 18e et plus particulièrement ceux de La Chapelle n'ont plus d'excuses pour continuer de jeter à la poubelle épluchures, restes de repas et produits alimentaires périmés.¹ Car, outre les composteurs collectifs déjà présents dans le quartier, l'offre se complète maintenant de collecteurs de déchets alimentaires installés près du marché de l'Olive, côté rue de Torcy, en face de la librairie *Le Rideau rouge*. « L'emplacement a été validé avec l'opérateur du marché et avec le conseil de quartier comme le plus passant », précise Frédéric Badina, conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18e chargé de la propreté de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire et de la campagne de collecte des biodéchets.

Démarche zéro déchet

Initié par la Mairie en partenariat avec l'association Zéro Waste, le projet paraît bien parti. Plusieurs rendez-vous de sensibilisation et d'animation les vendredis et samedis matins au cours du mois de février, animés par les personnels de la propreté et les bénévoles de Zéro Waste, ont permis de renseigner et de motiver les nombreux habitants informés au préalable, les passants curieux et les visiteurs du marché.

Frédéric Badina le confirme : « 91 bio-seaux ont été distribués lors de la première matinée de sensibilisation et déjà pas mal d'apports volontaires ont été effectués. » Au moment où nous écrivons, ces chiffres ont été multipliés par quatre avec « 423 bio-seaux, 846 rouleaux de sacs et 144 apports constatés pendant les interventions et des bornes bien remplies ».

Chaque habitant volontaire est en effet reparti avec un bio-seau et deux rouleaux de sacs compostables dont il se servira pour déposer ses déchets dans les bacs collecteurs. Dommage, les retardataires devront aller les chercher à la division territoriale de la propreté². Une habitante commente, fort justement, qu'il faudrait « noter sur les bacs qu'il ne faut pas jeter de sac plastique sinon les gens vont faire n'importe quoi ». En effet le plastique « classique » ne se composte pas.

Rouler en bus et fertiliser la terre

Le contenu des trois bacs de 720 litres chacun, sera vidé tous les jours en même temps que les déchets du marché par un professionnel de la valo-

risation, la société Urbaser Environnement. Ils seront transformés en biogaz pour alimenter le réseau de chauffage urbain et les bus, ainsi qu'en fertilisant distribué aux agriculteurs franciliens.

« L'enjeu est de voir comment fonctionne le dispositif en apport volontaire » et de s'appuyer sur l'expérience du marché Saint-Quentin dans le 10e « qui marche très bien et qui permet d'éviter un tiers des poubelles domestiques ». Et, comme le précise Henri Bonnefont, chargé de communication de la division propreté à la Mairie du 18e, la démarche répond à « l'obligation de 2016 de collecter tous les sites qui dépassent dix tonnes de déchets, comme les marchés et les restaurants collectifs [NDLR : loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte] ».

Anais, adepte du compostage collectif, est heureuse de « pouvoir y mettre tout ce qui ne va pas au composteur collectif d'Un coin de Torcy, comme les peaux des oranges et des citrons du petit déjeuner. C'est pratique et complémentaire des composteurs



Jean-Claude N'Diaye

collectifs mais on ne récupérera pas « l'or noir », le compost. Là, c'est pour la collectivité et c'est bien aussi mais il faut vraiment que les restaurants et commerçants l'utilisent aussi ! » ● SYLVIE CHATELIN

1. Le compostage permet de diminuer les déchets jusqu'à 80 kg par an par habitant. Source : <https://www.paris.fr/dossiers/composter-a-paris-20>

2. Division territoriale de la propreté : 7bis rue Joseph de Maistre.

LES COUCHES PLUS VERTUEUSES



La couche est-elle un déchet compostable ? La crèche P'tit d'homme est au cœur d'un projet de transformation des cacas de nos bébés en terreau fertile.

La crèche P'tit d'homme, rue de la Guadeloupe (association Crescendo) est partenaire d'un projet novateur : le compostage des couches de bambins qu'elle accueille. L'idée est celle des Alchimistes, une entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) qui collecte et composte les déchets organiques (notamment dans les locaux de la ferme souterraine La Caverne) en milieu

urbain et circuit court. Après un programme de recherche entamé il y a quatre ans avec le soutien de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'entreprise a pu bénéficier d'un appel à projets lancé par la Direction de la petite enfance de la Ville de Paris (DPEVP).

Outre l'établissement du 18e, quatre autres crèches associatives volontaires se sont associées à l'action et ont per-

mis de collecter quelque 28 000 couches usagées classiques pour les premières expérimentations. « Une des fondatrices des Alchimistes avait son enfant ici il y a quelques années et l'idée émergeait déjà, rapporte Laurence Villiers, directrice de la crèche P'tit d'homme. Quand la DPEVP a proposé ce projet, elle s'est tournée vers Crescendo, qui m'a sollicitée : j'ai dit oui tout de suite. » Les parents ont tous été informés et ont accepté l'idée. L'expérience a débuté en juin 2020.

Des couches 100 % compostables

72 % des composants d'une couche sont compostables (matières organiques, cellulose) mais elles contiennent aussi du plastique qu'il faut séparer de la partie biodégradable. Une machine permet cette séparation mais il reste toujours du synthétique dans le compostable. L'union des Alchimistes avec Les Celluloses de Brocéliande, un des deux fabricants de couches pour bébé en France, a donc donné naissance à un nouveau projet très innovant, « les couches fertiles ». Le fabricant fournit des prototypes de couches 100 % compostables aux cinq crèches partenaires et afin d'évaluer leur dégradabilité en conditions réelles de compostage industriel avant leur mise sur le marché, les Alchimistes ont créé le Couches fertiles LAB (lauréat des Trophées ESS¹ en novembre 2020) implanté sur la friche René.e² à Pantin.

« Nous avons testé les premiers prototypes à partir de septembre 2020 et de-

Après un tri de contrôle, les protections sont broyées sur la friche de Pantin. Du broyat de bois et des déchets verts sont ajoutés, et le tout est inséré dans trois composteurs électromécaniques. Là ils sont brassés par une pale pendant quinze jours. A l'issue de ce traitement, on récupère un compost de qualité qui va « mûrir » plusieurs mois et est contrôlé par des analyses régulières.

puis fin janvier 2021 nous sommes passés à une deuxième version, résume Laurence Villiers. L'absorption est aujourd'hui fiable et les couches sont mieux ajustées au corps de l'enfant. » Sa collaboratrice Marie Naudet, éducatrice, est aussi totalement convaincue : « Nous n'utilisons plus que ces prototypes pour la taille 4. Elles sont au moins aussi confortables que les couches classiques, et sont même plus « neutres » : pas d'odeurs, pas de couleurs... » L'équipe, qui opère un retour bimensuel aux Alchimistes sur le nombre de couches utilisées au quotidien et les incidents relevés, n'observe aucun problème d'allergie.

Collectées trois fois par semaines

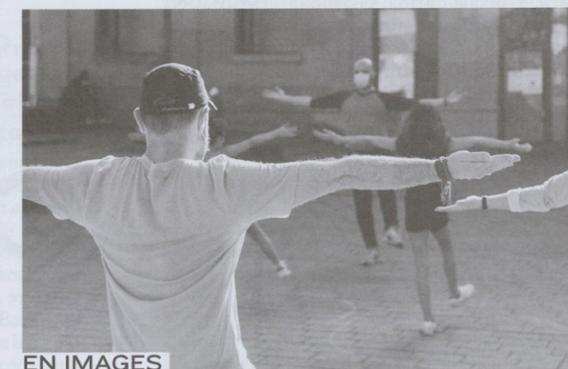
Les couches sont jetées dans des bacs spécifiques que Les Alchimistes collectent trois fois par semaine. « Il nous faut juste arracher les « scratch », explique Marie Naudet. Et la collecte se fait en double poubelle mais ce n'est ni une perte de temps, ni bien compliqué. »

« Les Français achètent et jettent 3,5 milliards de couches par an, qui, enfouies, mettront près de 500 ans à se dégrader. »

A ce jour, environ 1 000 couches ont été traitées (près d'une tonne) par le Couches fertiles LAB et de nouveaux fabricants sont prêts à rejoindre l'aventure. Maïwen Mollet, responsable du projet chez Les Alchimistes, fait le pari que dans un avenir très proche la couche bébé sera fabriquée dans des matériaux 100 % compostables. ● ALINE GROUËS

1. Economie sociale et solidaire

2. René.e est un projet d'occupation transitoire, porté par Les Alchimistes et Pepins production, sur une friche à Pantin. Il s'agit d'un lieu d'expérimentation autour de la renaissance des sols, qui s'appuie sur deux activités principales : le « couches fertiles LAB », piloté par Les Alchimistes et une pépinière de quartier, gérée par Pepins production.



Dominique Duguy

EN IMAGES

Danse en plein air

Les Rendez-vous dansés, créés par la compagnie La Halte Garderie, avec le soutien de la Ville de Paris et de l'équipe de développement local, ont commencé le 24 février dernier, sur l'esplanade Nathalie Sarraute. Le soleil exceptionnel de cette journée a certainement concouru à faire venir en nombre les participants désireux de se déhancher en musique. Une ambiance joyeuse, à retrouver tous les mercredis, rendez-vous entre 14h et 14h15.

DES MIGRANTS AUX MILITANTS DES DROITS HUMAINS

AMNESTY POURSUIT SA MOBILISATION

Privée de présence sur le terrain, la section montmartroise d'Amnesty International adapte son activité grâce aux réseaux sociaux et à la visioconférence.

Depuis le début de la pandémie, l'antenne locale de l'ONG de défense des droits humains, Amnesty Montmartre, poursuit son activité militante. Le groupe existe depuis 1983 et compte une vingtaine de membres. « On a la chance d'avoir un groupe très chaleureux et solidaire, on reste en contact », explique Paulette, plus de quarante ans à Amnesty dont vingt ans dans la section du 18e. « C'est comme une drogue, à chaque fois que j'ai bougé, je me suis réinvestie », dit-elle.

Une mobilisation numérique

L'enjeu premier a été de garder les troupes mobilisées. Carina, secrétaire du groupe, membre du secrétariat national et référente pour le Pakistan, a misé sur l'utilisation des outils numériques, dont les réseaux sociaux. « On a monté un groupe privé Facebook "Paris Amnesty Montmartre" pour rester en contact avec les bénévoles, les tenir au courant des actions à mener. » La section s'est aussi mise à la page avec des conférences en visio. « On peut y présenter les sujets du moment. Il y en aura d'autres avec des invités, des avocats, des militants, des journalistes spécialistes des droits humains », détaille Carina. Le problème reste l'audience qui n'est pas forcément au rendez-vous.

La section du 18e, qui compte des bénévoles de 25 ans à plus de 80 ans, a eu certaines difficultés à conserver l'investissement de ses membres les plus âgés. « On a perdu des bénévoles actifs, souvent des personnes âgées qui ne trouvent pas forcément leur place dans cette nouvelle manière de communiquer », explique Carina. Cependant, l'utilisation des réseaux sociaux permet aussi d'attirer de jeunes adhérents qui s'intéressent notamment aux problèmes liés aux migrants. La section Amnesty du 18e est la seule à Paris à traiter ces questions. Le groupe s'occupe notamment de la prise en charge des migrants au centre Rosa Parks, en coopération avec la Ligue des droits de l'homme. Sur place, les bénévoles informent les nouveaux arrivants des droits fondamentaux dont ils bénéficient et les accompagnent dans leurs démarches administratives, afin d'accéder au droit à la santé avec l'aide médicale d'Etat (AME) et à la carte « solidarité transport ».

Engagé sur plusieurs fronts

Avec l'annulation d'événements publics, le groupe Amnesty Montmartre a dû également trouver des parades pour mobiliser les gens autour des questions des droits de l'homme, sans pouvoir aller à leur rencontre. « On avait l'habitude de se retrouver dans les cinémas de quartier comme au Louxor ou au Cinéma des cinéastes (17e) avec d'autres sections, d'installer un stand pour faire signer les pétitions qui avaient du succès », raconte Paulette.

Au mois de décembre, la section a publié sur Facebook et Twitter plusieurs vidéos de bénévoles à l'occasion des « Dix jours pour signer ». Cette opération annuelle, qui se prolonge exceptionnel-

lement jusqu'en avril cette année, est l'occasion pour l'ONG de faire connaître au plus grand nombre les causes et personnes auprès desquelles elle est engagée et faire pression auprès des autorités qui les oppriment. C'est le cas de Kader Aser, un jeune Égyptien, emprisonné illégalement à l'âge de 14 ans qui a avoué, sous la torture, appartenir aux Frères musulmans, une organisation jugée « terroriste » par les autorités de son pays. Une injustice contre laquelle Paulette s'investit personnellement : « Sa situation est très douloureuse pour moi, il pourrait être mon petit-fils. » Il est malade du Covid, son avocat, sa famille et les bénévoles d'Amnesty s'inquiètent beaucoup de sa situation ; ils n'ont pas de nouvelles depuis des semaines. Paulette envoie mensuellement une lettre au président égyptien Al-Sissi, afin que Kader retrouve sa liberté. Et la section Amnesty a alerté le groupe parlementaire France-Egypte.

« Au sein du groupe, chacun partage les sujets pour lesquels il veut se battre, résume Carina. Ainsi un membre s'investit sur les droits des LGBTIQ, notamment en Pologne où les lois sont très restrictives. » Même si la pandémie réduit son champ d'action, le groupe Amnesty Montmartre s'adapte. Prochaine étape : contacter les autres sections parisiennes pour échanger des conseils et travailler ensemble. ●

MEHDI BOUTTIER

Pour rejoindre la section : amnestymontmartre@gmail.com
Participer à la campagne : <https://www.amnesty.fr/personnes>



Dominique Duguy et Sandra Mignot



EN IMAGES

Street art

Le duo d'artistes TitoMulk installé dans le quartier depuis quelques mois (*lire notre numéro 286*) n'en finit pas de laisser son empreinte sur les murs de Montmartre. Ici, à l'angle des rues Véron et Germain Pilon, l'actualité sanitaire n'a pas manqué de les inspirer. Une fresque scandée par un rouge éclatant et que l'on gagne à observer dans le moindre détail.



Du nouveau au square Burq

Il y a deux ans, l'installation d'un city stade avait bouleversé le square Burq. Des voisins se plaignaient de nuisances et les parents avaient regretté la disparition d'une aire de jeu (*lire notre numéro 271*). La Mairie du 18e avait promis de revenir sur ces aménagements. Chose faite, avec ce remarquable bateau pirate et la couverture du city stade par un filet empêchant la balle d'atterrir dans les cours voisines.



Jean-Claude N'Diaye

Le rendez-vous des chiens

Le square Nadar, au sommet de la Butte et devant le réservoir de Montmartre, accueille les chiens en liberté (sous la surveillance de leur maître). Ainsi, au pied du Chevalier de la Barre, le 10 février, sur la neige et malgré le froid mordant, tous s'en sont donné à cœur joie.

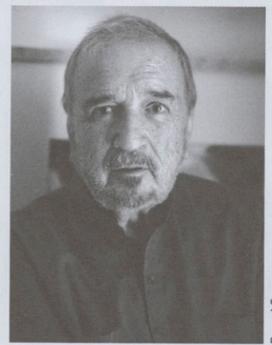
JEAN-CLAUDE CARRIÈRE, UN HOMME DE CULTURE ET DE SIMPLICITÉ

Jean-Claude Carrière, récemment décédé, a longtemps habité passage Poissonnière, non loin de chez Baschung. En 1976, il acquiert un hôtel très particulier près de la place Pigalle. Une de ses voisines, Janine Mossuz-Lavau, lui rend un hommage.

Ce lundi 8 février, un grand de la culture s'est éteint sur la pointe des pieds. Dans son sommeil, Jean-Claude Carrière a tiré sa révérence à l'âge de 89 ans. Rares étaient ceux qui savaient que l'homme qui a côtoyé quelques-uns des plus grands des plateaux et des planches (Luis Buñuel, Louis Malle, Milos Forman, Jean-Luc Godard, Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud, Peter Brook et beaucoup d'autres) habitait à deux pas de la place Pigalle dans une ancienne maison de passe dont il avait, paraît-il, conservé la décoration. « Jusqu'en 1931, année de ma naissance, c'était une maison

de jeu et... un bordel », aimait à dire le maître des lieux.

Dans son quartier, Jean-Claude Carrière se liait facilement, toujours sous le signe de



la simplicité. Sans être une proche du grand scénariste, la politologue Janine Mossuz-Lavau avait noué une belle relation avec lui. « La première fois, je l'ai rencontré en 1991 lors de l'émission Caractères de Bernard Rapp. Ce qui m'avait frappé chez lui, c'était non seulement sa culture immense, mais aussi son extrême gentillesse. » La politologue se souvient qu'il n'était pas, comme certains intellectuels, en dehors du monde. « Dans le livre que je présentais, je racontais les combats pour la contraception et l'avortement. Et lui m'avait expliqué comment sa femme de l'époque avait milité pour le Planning familial. » Elle, la fille de Haute-Savoie, était

Pascal Gros

sensible au sens des réalités de ce fils de petits paysans de l'Hérault.

Quelques années plus tard, Janine se lance dans un nouveau chantier : la rédaction d'un Dictionnaire des sexualités. Jean-Claude Carrière est l'un des 185 contributeurs à qui il est demandé de plancher sur le bouddhisme, les confesseurs, le Kamasutra. « Il racontait notamment tout le vocabulaire qu'employait un homme dans un bar pour annoncer qu'il allait se masturber. Après réception de ses textes – qui étaient très mal payés –, je l'appelle pour lui dire que j'ai beaucoup ri. "Ouf", me glisse-t-il. Il avait peur que cela me déplaie », explique la politologue. Et d'ajouter : « Quand j'ai présenté le livre au musée de l'Erotisme, boulevard de Clichy, juste avant sa fermeture, il est venu et est resté toute la soirée à discuter. »

Encore un souvenir commun, en 2016. Tout à la fin de sa vie, Jean-Pierre Coffe, qui était un grand ami de Carrière, avait organisé au Mans un « Dimanche des dictionnaires ». Janine Mossuz-Lavau y présentait son Dictionnaire des sexualités et Jean-Claude Carrière son Dictionnaire amoureux de l'Inde, un pays qu'il connaissait comme sa poche. « C'était très particulier car

Coffe venait de mourir, raconte Janine, mais la manifestation était cependant maintenue. Nous avons donc pris le train ensemble. Jean-Claude était vraiment charmant. Contrairement à plein de stars, il posait beaucoup de questions, s'intéressait aux gens en face de lui. » Et elle ajoute, comme un hommage : « Jean-Claude Carrière était un homme authentique. » ●

NOËL BOUTTIER

En bref...

UN ABRÍ À VÉLOS BOULEVARD DE CLICHY

L'abri vélo sécurisé qui était installé à l'angle des rues Custine et Mont-Cenis a été déplacé boulevard de Clichy, à l'entrée de l'avenue Rachel. Si ces structures, qui ne peuvent accueillir que six montures, sont rapidement pleines, il est utile de savoir qu'elle mettent à la disposition de tout cycliste une pompe en libre accès. S.M.

COMMUNE DE PARIS, 1871

LES FEMMES MOBILISÉES

La barricade de la place Blanche défendue par des femmes.



Soixante-douze jours. Soixante-douze jours seulement, du 18 mars au 28 mai 1871. C'est la période, à la fois si courte et si dense, pendant laquelle Paris connut un gouvernement insurrectionnel voulant assurer « l'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales ». Cet article est le premier d'une série de trois consacrés à cet événement historique que fut la Commune. Il s'intéresse aux nombreuses citoyennes souvent oubliées qui ont participé à cette lutte, parfois au péril de leur vie.

C'était exactement il y a cent cinquante ans. Nombreuses sont, cette année, les manifestations commémoratives célébrant cet événement exceptionnel qui, comme tout événement, comme toute page de l'histoire humaine, ne put avoir lieu que parce que des femmes et des hommes en furent les acteurs. Et il faut bien reconnaître que les premières, bien qu'elles aient été aussi présentes que les seconds, ont bien plus vite été oubliées. Cette marginalisation mémorielle peut s'expliquer de différentes façons. La première est sans doute la conséquence du fait que l'histoire et la mémoire ayant été longtemps œuvres masculines, elles ont eu tendance à minimiser la place occupée par des femmes. La seconde relève probablement d'une réalité plus prosaïque : la participation féminine à la Commune dut se faire en dehors de la structure gouvernementale officielle, à laquelle ne partici-

paient que des hommes. Pour agir, pour se faire entendre, elles durent utiliser d'autres moyens que seule peut faire revivre une histoire « au ras du sol », qui a mis longtemps avant de s'imposer.

Porteuses de revendications spécifiques

Cette absence de mixité, dans les organismes représentatifs de la Commune de Paris, a d'ailleurs eu des conséquences sur les décisions de ce gouvernement révolutionnaire qui ne proposa jamais d'accorder le droit de vote aux femmes, alors qu'il sut être si audacieux dans les domaines social et politique : séparation de l'Église et de l'État, reconnaissance de formes de démocratie directe, citoyenneté pour les étrangers, laïcisation de l'enseignement, principe de l'école gratuite et obligatoire, réquisition des ateliers abandonnés, suppression des armées permanentes, interdiction du travail de nuit, réquisition des logements vacants, etc. Ce droit de vote,

les Communardes ne le demandèrent d'ailleurs pas, pas plus qu'elles ne revendiquèrent de pouvoir participer au gouvernement.

Depuis le 19 juillet 1870, date de la déclaration de guerre franco-prussienne, la prise de parole des femmes s'était pourtant considérablement renforcée. Pendant le long et glacial hiver où Paris fut assiégé par l'armée prussienne, c'étaient elles qui, tous les matins, bravant le froid et la fatigue, constituaient de longues files devant des boutiques aux étals vides, afin d'essayer d'obtenir une maigre pitance. On parlait certainement beaucoup dans ces queues : de la volonté patriotique de résister à l'invasion, de la faim, du froid, des bourgeois de Paris qui avaient fui les rigueurs du siège, des besoins d'une population affamée et abandonnée. Il n'est donc pas étonnant que ces femmes aient voulu être actrices des événements auxquels elles participaient : elles constituèrent des sociétés de secours et d'ambulancières, organisèrent

des repas pour les enfants, formèrent un atelier de 600 ouvrières, participèrent aux nombreux clubs dont certains étaient exclusivement féminins et créèrent l'Union des femmes pour la défense de Paris et le soin des blessés. Le 18 mars 1871, lorsque les soldats du général Vinoy gravirent les contreforts de la butte Montmartre pour récupérer des canons achetés par des contributions patriotiques et populaires, elles furent sans doute majoritaires dans la foule qui s'opposa à cette intervention, fraternisa avec la troupe et, le soir même, rue des Rosiers (actuelle rue du Chevalier de la Barre), fit fusiller les généraux Clément-Thomas et Lecomte.

Les voix de ces femmes furent porteuses de revendications spécifiques : elles demandaient la création de crèches, prônaient le droit au divorce, la reconnaissance de l'union libre, l'égalité sociale au sein du mariage, obtinrent la fermeture des « maisons de tolérance » et l'interdiction de la prostitution sur la voie publique, exigèrent qu'à travail égal leur salaire fût égal à celui des hommes, etc. Certaines demandèrent également le droit de pouvoir parti-

ciper aux combats : le 13 mai 1871 une centaine d'entre elles se rendit ainsi à l'Hôtel de Ville pour réclamer des armes.

Portraits de Communardes combattantes

Essayons d'en retrouver la trace, dans notre 18^e arrondissement où tout a commencé ce 18 mars 1871. Il faut se rappeler de Marguerite Boivin, une couturière de 37 ans, blessée le 18 mars sur la Butte alors qu'elle s'opposait à l'arrivée des soldats du général Vinoy. Marie Georget (épouse Voisin), âgée de 24 ans était, avec son mari, cantinière du 154^e bataillon de la Garde nationale et fut l'initiatrice d'une pétition demandant la laïcisation du personnel des écoles. Arrêtée le 22 mai, rue Cortot, porteuse d'un « uniforme, d'un poignard et d'un revolver », elle fut détenue à Versailles, Clermont et Rouen, avant d'être acquittée en mars 1872. Anne Chéron, née Germain, une blanchisseuse de 36 ans, demeurait au 5 rue Myrha ; aidée d'Henriette Bouquin qui mourut en détention, elle préparait la tenue du club blanquiste de la Révolution qui se réunissait dans l'église Saint-

« Elles demandaient la création de crèches, prônaient le droit au divorce, la reconnaissance de l'union libre, l'égalité sociale au sein du mariage... exigeaient qu'à travail égal leur salaire fût égal à celui des hommes... »



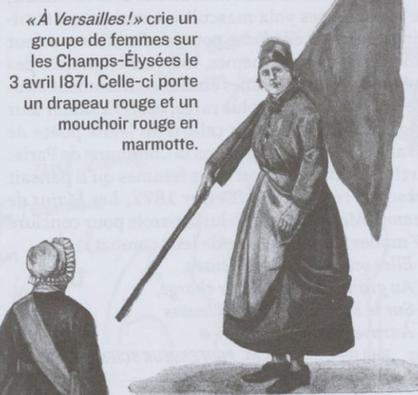
Cantinière de la Garde nationale le 20 mars 1871.

Bernard. Arrêtée le 31 mai, elle fut déportée en Nouvelle-Calédonie, d'où elle ne revint qu'en 1879. Joséphine Poinboeuf, dite Alix, une fille soumise - prostituée inscrite officiellement sur les registres de police - de 30 ans, demeurant 25 rue de la Charbonnière, fut condamnée à quinze ans de travaux forcés pour avoir été « complice de l'arrestation d'un sergent de ville ». Il y eut aussi Marie Lavernoy, épouse May, une couturière de 31 ans, habitant 12 rue Doudeauville. Et Henriette Dellièvre, elle aussi couturière (elles étaient nombreuses à Paris et particulièrement dans le 18^e), compagne du porte-drapeau du 257^e bataillon. Celle-ci fut accusée d'avoir pillé des denrées à Neuilly pour les apporter à Paris. Ou encore Céleste Hardouin, qui ne joua pas un rôle de premier plan, mais « a été arrêtée le 7 juillet 1871 au milieu de ses élèves » puis incarcérée à Versailles et acquittée le 17 octobre. Elle a publié un livre, *La Détenue de Versailles*, en 1879, heureusement retrouvé et réédité par son arrière-petite-fille... elle aussi institutrice dans le 18^e.

Les militantes du club rouge

Pour croiser ces femmes, le mieux était de se rendre au Château Rouge. Depuis 1847 une salle de bal y connaissait un certain succès. Pendant la Commune, il servait aux réunions du Comité de vigilance de Montmartre. Créé par Georges Clemenceau, maire du 18^e, le 4 septembre 1870, le jour où Léon Gambetta proclamait la République, ce club joua un rôle déterminant dans la défense des canons de Montmartre. Il se divisait en un club masculin et un club féminin. Sa réputation de club rouge était bien établie. Louise Michel, dans ses *Mémoires*, en parlait en ces termes : « Le 18^e arrondissement était la terreur des accapareurs et autres de cette espèce. Quand on disait : "Montmartre va descendre !" les réactionnaires se fourraient dans leurs trous, lâchant comme des bêtes poursuivies les caches où les vivres pourrissaient, tandis que Paris crevait de faim. »

À ce club féminin on pouvait croiser de nombreuses militantes, de belles figures qu'il convient de sortir de l'anonymat.



« À Versailles ! » crie un groupe de femmes sur les Champs-Élysées le 3 avril 1871. Celle-ci porte un drapeau rouge et un mouchoir rouge en marmotte.

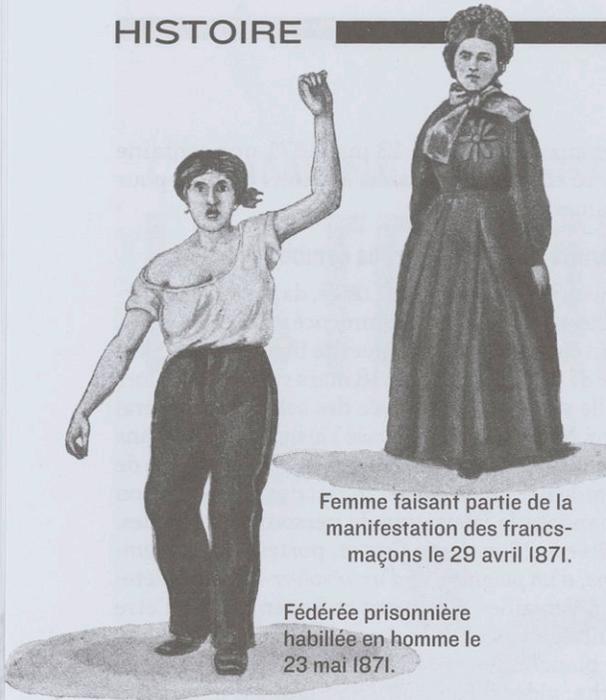


Femme fédérée avec les cantinières suivant la Garde nationale le 26 avril 1871.

Le 27 mars 1871, armée d'un chassepot, cette femme fait partie d'un groupe de gardes nationaux dans le faubourg Montmartre.



Illustrations Auguste fils Raifet Costumes militaires de la commune d'après nature.



Femme faisant partie de la manifestation des francs-maçons le 29 avril 1871.

Fédérée prisonnière habillée en homme le 23 mai 1871.

Illustrations Auguste fils Raifet Costumes militaires de la commune d'après nature.



D.R.

Tout d'abord, il y avait celle qui, avec ceinture rouge et cocarde, présidait les séances : Sophie Doctrinal, épouse Lemarchand dite Poirier, une couturière de 41 ans. Pendant le siège elle dirigeait un atelier qui occupait jusqu'à 80 ouvrières avec lesquelles elle partageait ses bénéfices. À la veille de la Commune, l'atelier dut fermer et devint ambulance (un poste médical temporaire). Très attentive à la défense des intérêts des femmes, Sophie Doctrinal fut condamnée, le 10 avril 1872, à la déportation dans une enceinte fortifiée. Elle mourut en détention, à la centrale d'Auberive, le 21 mai 1879. Elle était accompagnée de deux vice-présidentes, les « femmes » Tesson et Barois, cette dernière étant particulièrement active dans la lutte contre la prostitution.

Féministes, socialistes, journalistes...

La secrétaire du Comité nous est mieux connue : il s'agit d'Anna Jaclard, née Korvin-Krukovskaja. Cette Russe, blanquiste et militante de l'Internationale, avait alors 26 ans. Fille d'un général, descendante d'une vieille famille de l'aristocratie russo-lituanienne, elle avait bien connu Fiodor Dostoïevski qui avait publié une de ses nouvelles et l'avait même demandée en mariage en 1865. Bien qu'elle ait refusé cette proposition, elle conserva avec le célèbre écrivain des relations amicales et épistolaires. Ce fut à la même époque qu'elle quitta la Russie pour s'installer en France où elle rencontra son époux, un révolutionnaire avec lequel elle fut obligée de s'exiler à Genève. De retour à Paris, le 13 février 1871, elle participa à la Commune, notamment au sein du Comité de vigilance où elle fut, entre autres, déléguée aux hôpitaux et ambulances, s'occupant personnellement des blessés.

« Gare pour le vieux monde le jour où les femmes diront : C'est assez comme cela ! Elles ne lâchent pas, elles ; en elles s'est réfugiée la force, elles ne sont pas usées. Gare aux femmes ! » LOUISE MICHEL, MÉMOIRES.

Elle fut condamnée par contumace, le 29 décembre 1871, aux travaux forcés à perpétuité. Avec son mari elle réussit à s'enfuir en Suisse puis en Russie, et ne revint à Paris qu'en juin 1879, lorsqu'elle fut graciée. Marie-Adrienne Colleville dite Bontemps, une blanchisseuse de 45 ans, condamnée par contumace à la déportation, réussit à s'exiler à Londres. Lydie Rollat, épouse Larché, une chemisière demeurant 30 rue Doudeauville, fut condamnée le 23 mai 1872 à deux ans de prison et à cinq ans de surveillance. Adèle Esquirois, née Battanchon, une poétesse et journaliste de 51 ans, épouse d'un socialiste ayant eu une certaine célébrité, fut en 1848 une des fondatrices du Club des femmes que présidait Eugénie Niboyet. Nous la retrouvons en 1871, rédactrice du journal de Blanqui, *La Patrie en danger*. Il y eut aussi la « femme Collet » qui fut une des fondatrices de ce Comité de vigilance et la « femme Blondeau », une polisseuse en or qui représentait le 18e arrondissement à l'Union des femmes pour la défense de Paris. Marie Lemonnier, veuve Cartier, une apprêteuse de neuf de 37 ans, était employée aux ambulances et représentante du Comité de vigilance pour demander des écoles professionnelles et des orphelinats laïcs. Accusée d'avoir élevé une barricade à l'angle des rues Doudeauville et Stephenson, elle fut condamnée à un an de prison. Paule Mink, une journaliste, socialiste et féministe de 31 ans, d'origine polonaise, fut de toutes les luttes menées en solidarité avec cette nationalité en butte à l'oppression russe. Défenseuse, avec Maria Deraismes et André Léo, des droits politiques des femmes dans des conférences tenues au Tivoli-Vauxhall, elle était également membre de la Première Internationale. Très active dans des clubs des 6e et 20e arrondissements, elle avait ouvert une école à Saint-Pierre de Montmartre. Elle réussit à se réfugier en Suisse après la Semaine sanglante. La « femme Dauguet » combattante de la Commune fut déportée en Nouvelle-Calédonie. Et aussi Léodile Chamseix, née Béra, dite André Léo : grande figure du féminisme du XIXe siècle, romancière, elle se lança dans l'action politique dans les dernières années du Second Empire, notamment en participant à la rédaction du programme de la « Société de

revendication des droits de la femme ». Pendant la Commune elle créa, avec Anna Jaclard, le journal *La Sociale*, appartient à l'Union des femmes pour la défense de Paris et fut rédactrice du journal *La Commune*.

Une figure emblématique

Et puis, bien sûr, il y avait Louise Michel, la seule femme qui a réussi à échapper à la relative invisibilité posthume dans laquelle sont tombées la plupart de ses consœurs. Née le 29 mai 1830, fille naturelle d'un aristocrate libéral et d'une de ses domestiques, elle fut, avec sa mère, chassée de l'endroit où elle passa son enfance au lendemain du décès de son père supposé. Passionnée par l'enseignement, elle ouvrit d'abord, en Haute-Marne, une « école libre » où l'on pratiquait une pédagogie novatrice. Arrivée à Paris en 1855, elle fut institutrice dans le 10e arrondissement avant d'exercer dans le 18e, d'abord 5 rue des Cloÿs, où elle dirigeait un externat, puis 24 rue Oudot (et non Houdon comme on le lit souvent, la rue Oudot devint, en 1877, la rue Championnet) et enfin rue du Mont-Cenis. Elle fut bien évidemment de tous les combats. Présente le 18 mars pour défendre les canons de Montmartre,

on la vit non seulement au Comité de vigilance, mais également au club de la Reine Blanche qui se réunissait dans une salle de bal du même nom, sur le site où fut ultérieurement construit le Moulin-Rouge, au club de la Boule Noire, situé 120 boulevard de Rochechouart et surtout au club de la Révolution de l'église Saint-Bernard, où elle retrouvait Théo Ferré et 3 000 femmes et hommes du quartier. Blessée sur la barricade élevée tout en haut de l'actuelle rue de Clignancourt, elle fut finalement arrêtée dans le cimetière Montmartre, condamnée à la déportation perpétuelle et envoyée en Nouvelle-Calédonie, d'où elle ne revint qu'en novembre 1880.

Nombre de ces femmes, et bien d'autres dont nous avons perdu la trace, se retrouvent, pendant la Semaine sanglante, à la limite du 18e et du 9e arrondissement, place Blanche, où se trouvait la seule barricade totalement défendue par des femmes combattantes. Au lendemain de la défaite de la Commune, de nombreuses voix masculines, mais aussi féminines, se firent entendre pour les discréditer et leur lancer les pires anathèmes, toujours empreints des préjugés dont les femmes étaient couramment affublées. D'autres voix, plus rares, osèrent saluer leur engagement. Retenons celle d'un jeune poète de 16 ans, lui aussi engagé dans la Commune de Paris : Arthur Rimbaud. C'est à ces femmes qu'il pensait lorsqu'il rédigea, en février 1872, *Les Mains de Jeanne-Marie*. Laissons-lui la parole pour conclure ce modeste témoignage de leur combat :

*Elles ont pâli, merveilleuses,
Au grand soleil d'amour chargé,
Sur le bronze des mitrailleuses
À travers Paris insurgé !*

PHILIPPE DARRIULAT, PROFESSEUR SCIENCES PO LILLE



Des canons, censés défendre Paris contre l'ennemi prussien, étaient remisés au sommet de la Butte.

Pour aller plus loin : M. Cordillot (dir.), *La Commune de Paris, 1871. Les acteurs, l'événement, les lieux*, Editions de l'Atelier, 2020. Louise Michel, *Mémoires 1886*, Folio Histoire. Et en ligne : Le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier : <https://maitron.fr/> Le chapitre consacré aux femmes de la Commune sur le site de Jacques Rougerie : <http://commune1871-rougerie.fr/> Depuis sa fondation, il y a plus de 26 ans, *Le 18e du mois* a consacré de nombreux articles de la rubrique Histoire à la Commune de Paris et ses acteur.trice.s. Numéros 7, 16, 17, 19, 29, 30, 31. Les femmes et la Commune : numéros 31, 76 et 240.

Le saviez-vous ?

Le 18^e du mois existe depuis 1994. L'histoire de ses débuts a été écrite par un des fondateurs du journal, Jean-Yves Rognant. Extrait...

À L'ORIGINE...

Quelques dizaines d'habitants qui ont décidé de faire ce journal. Certains d'entre eux avaient ou avaient eu des responsabilités administratives, culturelles, syndicales, politiques assez diverses, d'autres étaient de simples citoyens. Ils se rencontraient dans des manifestations pour l'école, contre la ghettoïsation, la montée de la misère, les expulsions d'habitants vers les banlieues, le bruit, la pollution. Ou bien dans des fêtes, à des spectacles, dans des bistrotts, ces bistrotts du 18^e où

l'on parle des heures, où l'on refait le monde. Ils faisaient le même constat : l'insuffisance de démocratie locale, et d'abord l'insuffisance d'information. Dans cet arrondissement, il se passe beaucoup d'événements, mais qui le sait ?

Sur un coin de table

La presse, les médias nationaux ou parisiens avaient tendance à décrire ce bout de Paris de façon négative. Ce 18^e pétri d'histoire, composé de quartiers fort divers, nous semblait avoir besoin d'autre chose que de journaux électoraux ou de magazines publicitaires. Ainsi est née l'idée de créer un journal. J'en parlais à ceux que je croisais. Cela suscitait sympathie et intérêt. Militant, artiste, journaliste, surveillant de lycée, artisan, chacun avait envie de parler de son 18^e. On ébauchait sur un coin de table d'hypothétiques sommaires. Dans un café de la rue Duc, L'Alibi, les conversations débridées trouvaient une écoute, un écho : « Vous voulez créer un journal ? Ça m'intéresse !

Moi, je suis journaliste... Moi, je suis à telle association, j'aime écrire... C'est pour quand ce carnard ? ». Avec Eric, Olivier, François, Gilles, Béatrice, Catherine, Fred, Myriam, Erwan, fin 1993, on se retrouve dans un appartement, rue Smart. J'appelle Noël, un ami : « Ça te dirait un journal de quartier ? ». Il en parle à Marie-Pierre, à Didier, à un autre Noël, à Alain, à Jean-Claude, aux dessinateurs Pinter, Sabadel... Petit à petit, une équipe se forme. En février 1994, dans un autre appartement, rue Custine, la décision est prise : on y va !

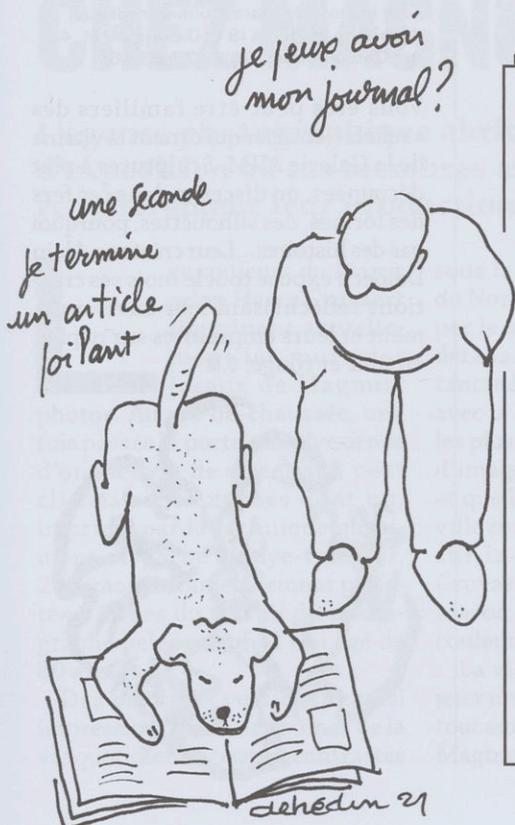
ET DE NOS JOURS ?

Vingt-cinq ans plus tard, votre journal est toujours écrit et illustré par des bénévoles, habitants du 18^e arrondissement. Chaque mois, nos rédacteurs, photographes et illustrateurs cherchent des sujets, rédigent des articles, prennent des photos, etc... Avant d'être imprimé rue Marcadet, le journal est maqueté et corrigé. Puis il est plié, mis sous enveloppe et diffusé, toujours par nos équipes, pour arriver enfin entre vos mains par le biais de nos différents points de vente ou par abonnement. En tout, une cinquantaine de bénévoles œuvrent tous les mois afin de vous tenir informés de la vie culturelle, sociale, associative, politique, sportive de vos quartiers et de votre arrondissement.

Le 18^e du mois est le seul mensuel de ce type à Paris.



Premier numéro du 18^e du mois, en novembre 1994.



ABONNEZ-VOUS AU 18^E DU MOIS

Abonnement au mensuel Le 18^e du mois

- Je m'abonne pour 6 mois (6 numéros) :17€
- Je m'abonne pour 1 an (11 numéros) :29€
- Je m'abonne pour 2 ans (22 numéros) :56€
- Abonnement d'un an à l'étranger :35€

Adhésion à l'association des Amis du 18^e du mois

- J'adhère pour 1 an :20€
 - J'adhère pour 2 ans :40€
 - Je soutiens l'association :80€
- (comprend abonnement et adhésion pour 1 an)

Remplir en lettres capitales et envoyer avec le chèque à l'ordre de « Les Amis du 18^e du mois », 76, rue Marcadet 75018 Paris :

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 E-mail :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

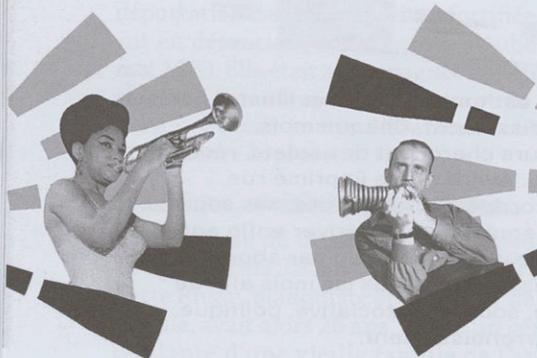
Adresse : Les Amis du 18^e du mois 76 rue Marcadet 75018 Paris - courriel : 18dumois@gmail.com - Site : http://18dumois.info

Ateliers de poésie

QUARTIER LIBRE
ET LE LMP

Dimanches 21 et 28 mars à Quartier libre, 9 rue de la Charbonnière, 09 87 58 39 83, Facebook/collectif 4C

Quartier libre est partenaire du festival de poésie de la Goutte d'Or, organisé en juin par la compagnie Les Lemms au Lavoir Moderne Parisien. Les artistes sont en résidence à la Goutte d'Or pendant six mois, pour développer des actions en direction des habitants. Durant cette résidence intitulée « Poésie partout », des ateliers d'écriture seront proposés à Quartier libre par Les Lemms, et notamment par les poètes Édith Azam et Pierre Soletti. La compagnie offrira aussi une « Poésie à emporter » au moment de la vente des repas le midi, pendant la première quinzaine de mars. A.K.



Université populaire de la musique

QUAND LE JAZZ EST LÀ

Jusqu'au 16 mars, podcasts et vidéos, en ligne sur mairie18.paris.fr

Une sixième édition pas comme les autres ! Le thème du jazz est repris cette année, après l'annulation de l'évènement en 2020 mais la forme est bien différente : tous les rendez-vous sont en ligne. Un podcast pour découvrir la place des femmes dans le jazz (8 mars), un autre pour évoquer les rapports de cette musique à la danse (10 mars). Il ne faut pas manquer *Le Petit Vian illustré*, déambulation à travers des chansons, des poèmes, des textes féroces pour en découdre avec la colonisation ou l'institution militaire, des comptines absurdes et infiniment poétiques. En vidéo, on peut voir *Charlie Parker, the bird of paradise*, un voyage musical autour de la légende du be-bop, son génie toujours moderne, proposé par le conservatoire du 18e (16 mars). Le jeune public pourra voir en vidéo *Bas les masques*, un conte chanté pour supporter la vie actuelle (6 mars). A.K.

PERFORMANCE

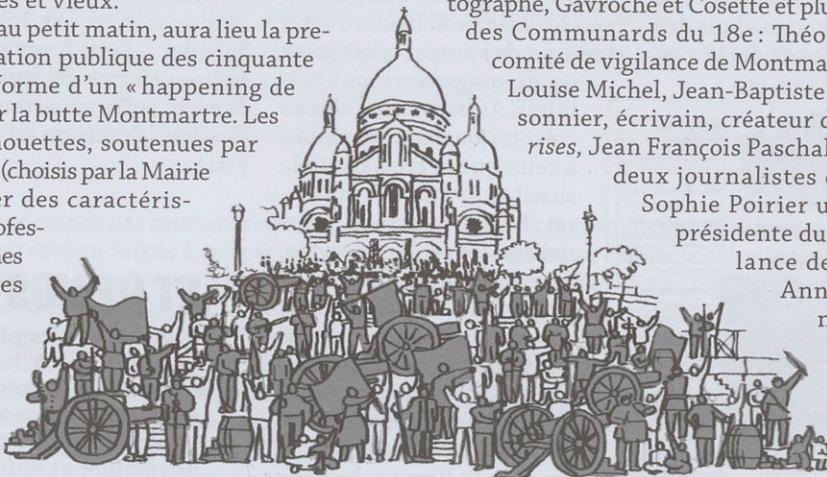
DES COMMUNARDS MARCHENT SUR LA BASILIQUE (OU PRESQUE)

Rendez-vous le 18 mars au petit matin sur les marches du Sacré-Cœur.

Dugudus, street-artiste parisien et illustrateur engagé, va rendre hommage aux insurgés pour les 150 ans de la Commune de Paris. Il a choisi de représenter grandeur nature les Communards dans leur diversité : militants connus aussi bien que simples anonymes du peuple parisien, intellectuels et ouvriers, femmes et hommes, jeunes et vieux.

Le 18 mars, au petit matin, aura lieu la première présentation publique des cinquante figures, sous forme d'un « happening de lancement » sur la butte Montmartre. Les cinquante silhouettes, soutenues par les participants (choisis par la Mairie pour présenter des caractéristiques socio-professionnelles proches des personnages historiques), formeront 50 binômes du passé et du présent sur les marches

Illustration Dugudus



de la colline du Sacré-Cœur. Bien vivants ! Un écho au magnifique travail in situ, réalisé pour le centenaire de la Commune, sur ces mêmes marches du Sacré-Cœur, par Ernest Pignon-Ernest qui avait choisi, lui, d'y dérouler ses « gisants », dans une contraction des temps de la Commune.

Ensuite, les cinquante personnages seront exposés dans les lieux emblématiques de la Commune, toujours dans l'espace public : l'Hôtel de Ville, Belleville, le Mur des fédérés au Père-Lachaise.

On pourra reconnaître au passage Nadar le photographe, Gavroche et Cosette et plus officiellement des Communards du 18e : Théophile Ferré, du comité de vigilance de Montmartre, élu du 18e, Louise Michel, Jean-Baptiste Clément, chansonnier, écrivain, créateur du *Temps des cerises*, Jean François Paschal Grousset, tous deux journalistes et élus du 18e, Sophie Poirier une couturière, présidente du comité de vigilance de Montmartre, Anna Jaclard journaliste, au milieu de leurs camarades. ●

DANIELLE
FOURNIER

ANIMATIONS

TOUT LE 18^e CÉLÈBRE LA COMMUNE

Jusqu'au 28 mai, la Mairie du 18e en association avec les centres Paris Anim' et les bibliothèques de l'arrondissement proposent des expositions et activités autour de quatre grands thèmes. Tout d'abord les femmes, qui ont joué un rôle si important et pourtant méconnu durant la Commune (lire nos pages 18-19) avec l'exposition « CommUNES », installée au centre Rachid Taha, la réalisation d'une frise chronologique sur l'évolution de leurs droits (dans le même centre, du 8 au 31 mars) et des ateliers de street art (au centre Binet). L'art comme moyen d'expression se déclinera avec des ateliers d'écriture et d'enregistrement pour réaliser un message destiné aux générations futures (au centre Binet) et une exposition « Les artistes de la Commune » (bibliothèque Jacqueline de Romilly). Nous remonterons le temps avec les lieux emblématiques du 18e arrondissement en photographiant et en sonorisant le Montmartre (haut lieu de la Commune) d'hier et d'aujourd'hui ou en réalisant une maquette (à la bibliothèque Genevoix) des mêmes lieux au temps de l'insurrection. Enfin, l'artisanat sera à l'honneur avec un rallye des métiers (centre Rachid Taha) destiné aux collégiens et des rencontres avec les artisans de l'arrondissement qui leur parleront de savoir-faire méconnus et anciens. ● SYLVIE CHATELIN

Pour participer : plus de renseignements, dates, lieux et inscription à l'accueil des centres Binet, 28, Av Porte Montmartre, 01 42 55 69 74 et Rachid Taha, 26, Bd de La Chapelle, 01 42 05 18 39. Bibliothèques Jacqueline de Romilly, 16 avenue de la Porte Montmartre, 01 42 55 60 20 ; Maurice Genevoix, 19 rue Tristan Tzara, 01 46 07 35 05 ; Vaclav Havel, 26 esplanade. Nathalie Sarraute, 01 40 38 65 40

Expo

ALAIN DELPECH

Tout le mois de mars, du mercredi au dimanche, de 11 h à 18 h, Galerie AVM, 42 rue Caulaincourt, 06 77 77 85 46.

Vous êtes peut-être familiers des « reliefs » en acier qui ornent la vitrine de la Galerie AVM. Sculptures à plat découpées, on discerne dans ces fers des formes, des silhouettes, pourquoi pas des histoires... Leur créateur, Alain Delpech expose tout le mois ses créations réfléchissant leur environnement et leurs empreintes sur papier, en noir et rouge. S.M.





Harry Gruyaert/Magnum photos

PHOTO

LE MAROC D'HARRY GRUYAERT CHEZ MAGNUM

L'agence photographique abrite un espace d'exposition où ses membres exposent régulièrement leur production.

Les couleurs du Maroc selon Harry Gruyaert illuminent actuellement les murs des locaux de Magnum photos. Au rez-de-chaussée, une fois passée la porte massive ornée d'une œuvre de street art, neuf clichés sont exposés dont un, imprimé par la technique quasiment disparue du dye-transfer. 260 images sont également projetées, issues du travail du photographe belge, aujourd'hui âgé de 80 ans.

Des paysages verticaux quasi impressionnistes, des scènes de la vie quotidienne tout en contrastes

sous la lumière crue de l'Afrique du Nord, des panoramiques à couper le souffle et une myriade de détails à dénicher dépayser instantanément. Le photographe joue avec la lumière, inclut les ombres les plus dures dans la composition d'images parfois très graphiques et que l'on croirait dessinées. A la ville comme au cœur de l'Atlas ou sur la côte atlantique, Harry Gruyaert offre ainsi sa passion du Maroc, pays qui lui fit adopter la couleur, depuis 1969.

La visite est aussi l'occasion de jeter un œil à ce lieu mythique pour tout amateur de photojournalisme. Magnum, véritable coopérative de

photographes, est installée dans les murs d'une ancienne usine de lingerie, totalement repensée dans les années 1980 par Henri Cartier-Bresson. L'espace est organisé autour d'un bel escalier en colimaçon tout de verre et de métal. Entre le rez-de-chaussée et le deuxième étage — où sont exposés trois panoramas de Josef Koudelka issus de son travail sur les ruines antiques — on pourra jeter un regard curieux sur l'open space où est géré précieusement le fond de plus d'un million de clichés photographiques remontant aux années 1930. Avec peut-être la chance d'entr'apercevoir l'esprit des Capa, Seymour, Burri, Taro qui fondèrent le prestige de l'agence... ● SANDRA MIGNOT

Jusqu'au 2 avril, Magnum photos, 19 rue Hégésippe Moreau, métro Place de Clichy, ouvert du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h, réservation recommandée (01 53 42 50 00 ou gallery@magnumphotos.com)

Théâtre

DU FIL À LA LIGNE

Jusqu'au 4 avril, sur : www.funambule-montmartre.com

Une partie de la programmation du Funambule Montmartre est accessible en ligne sur Opsis TV. Cinq spectacles, dont deux pour jeune public, sont disponibles dans l'abonnement ou à l'unité, pour 3 €. « *Ne nous enfermons pas davantage que nous y oblige la Covid. On a une fenêtre possible, ouvrons-la!* », explique sur Facebook Julien Héteau, co-directeur. Même à distance, le théâtre s'emploie à ouvrir les possibles et tisser des liens. *Les trois cheveux d'or* évoque ceux entre Julien, adolescent rêveur et Simon, son alter ego du monde des contes.

Dans un tout autre style, *Cabaret Louise* est une comédie musicale au temps de la Commune de Paris, commémorée pour ses 150 ans cette année. *Main basse sur le magot* déjà chroniqué dans notre numéro 278 et *Un cadeau particulier*, sont également au menu. ●

UNT' MARGARIA

GRAVURE

DIDIER HAMEY : ENTRE GRAIN DE FOLIE ET CABINET DE CURIOSITÉS

Né et grandi à Dunkerque, Didier Hamey a conservé le grain de folie qui saisit la ville durant le carnaval, tandis que le déguisement brouille les identités de genre. Pas très loin d'Ostende où James Ensor a imaginé un univers grouillant de créatures grotesques.

L'artiste est un esprit curieux, aimant ramasser toutes sortes de débris lors de ses promenades dans la nature, fasciné par les vies minuscules révélées par un microscope. Observateur attentif de ce petit peuple des jardins, animal ou végétal, il s'amuse à inventer des chimères rigolotes, érotiques, inquiétantes, comme en attente de la métamorphose suivante. Inspiré par les anciens collectionneurs d'objets insolites, Didier Hamey se fabrique son propre cabinet de curiosités.

Drôles de bestioles

Le graveur a délaissé le cuivre pour le plexiglas. Il incise de petites plaques à la pointe sèche en laissant son inconscient le guider, sans étude préparatoire. Une technique qui

interdit le repentir. Son but : produire des « choses souriantes ». Le souci du détail avec lequel il dessine ses drôles de bestioles le rap-



proche du Jérôme Bosch du *Jardin des délices*. Le poids de la religion en moins, la célébration du bonheur en mode mineur en plus. Les plaques encrées sont imprimées avant d'être rehaussées à la peinture avec une finesse quasi pointilliste. Parfois la couleur envahit tout, rappelant la violence de la vie organique. Chaque gravure est un exemple unique.

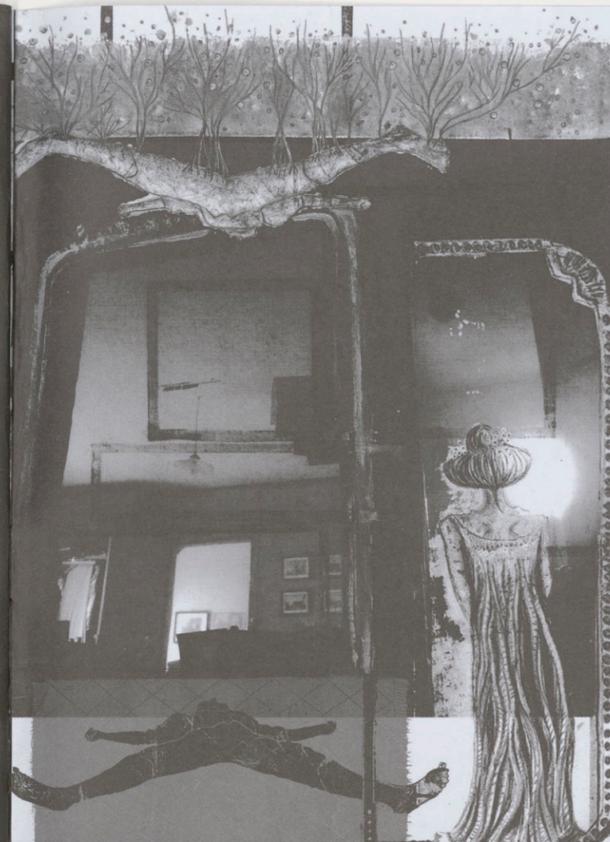
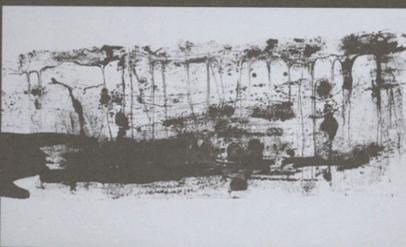
L'Atelier Véron a accroché une petite cinquantaine d'œuvres. Des gravures colorées qui ne représentent qu'une partie du travail de l'artiste, par ailleurs sculpteur et adepte du noir et blanc. Le visiteur pourra en plus admirer quelques sculptures de Jacques Tenenhaus, le maître des lieux et de très belles lithographies provenant de l'ancien atelier de Fernand Mourlot. ● MONIQUE LOUBESKI

Jusqu'au 21 avril à l'Atelier Véron, 31 rue Véron, métro Blanche, tous les jours de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h, 01 55 79 01 58, www.atelier-veron.com

Expos
ENCRE ET DESSINS

Galerie 3f, 58 rue des Trois Frères, métro Abbesses, tous les jours, de 11 h à 18 h, 06 63 22 48 68, www.galerie3f.fr

Mehrangiz Alliot suit les règles de la peinture traditionnelle chinoise, tout en ayant son approche personnelle. La peinture à l'encre de Chine se fonde sur l'unique trait de pinceau, sur la simplicité, l'harmonie et la beauté du vivant (du 9 au 14 mars).



Décoratrice et scénographe, Citronelle Dufay dessine, crée des maquettes, bricole depuis toujours. Pour ses quarante ans, son homme et ses amis lui offrent une presse... et c'est le délice ! « *Les fantômes se faufilent, les miroirs se brisent, je tire le fil, le cheveu de mon enfance : Fantasma est née.* » L'expo présente 32 dessins en techniques mêlées, du 15 au 21 mars. A.K.

LE 18^E EN SCÈNES

Notre arrondissement est une terre de tournages. Comme un album souvenir, cette rubrique revient sur un film d'hier ou d'aujourd'hui, présent dans nos mémoires ou tout à fait oublié.

TERRAIN VAGUE DE MARCEL CARNÉ (1960)

Ce film, avec Danièle Gaubert et Roland Lesaffre, a été entièrement tourné porte Montmartre avec pour décor la barre Gérard de Nerval*, (érigée à la fin des années 50) et les terrains à la lisière de Saint-Ouen. Le CHU et l'université Paris-Bichat, le périphérique... ne sont pas encore construits. L'ex-tour, 32 avenue de la porte Montmartre* est, elle, bien présente. La « zone » n'est plus et a laissé la place à un grand terrain vague. Le film, avec pour la plupart des interprètes amateurs, relate l'émergence de la jeunesse comme « classe sociale » en conflit avec les parents, les bandes, les amourettes... Marcel Carné fut l'un des premiers cinéastes à montrer les bandes de jeunes des

quartiers populaires. *Terrain vague* préfigure de plusieurs dizaines d'années le désarroi, l'ennui, le mal-vivre de jeunes laissés à eux-mêmes dans ces cités-dortoirs, porte ouverte à toutes sortes de dérives. Il témoigne autant de l'urbanisme triste des grands ensembles que du conflit des générations. Nombre d'habitants du quartier ont joué comme figurants dans le film qui fut projeté au Ciné Ney, 103 boulevard Ney, où est actuellement le gymnase Ney. *Terrain vague*, comme son nom l'indique, montre un espace urbain en friche et en devenir, aujourd'hui disparu et entièrement urbanisé. ● PHILIPPE DURAND

* Les tours et les barres en bordure de Paris furent conçues par l'architecte Raymond Lopez (1904-1966). Peu connu, il a pourtant contribué fortement à l'urbanisation parisienne. A l'époque, les enseignes lumineuses sur ces bâtiments n'existaient pas. Par la suite, on les a très souvent appelées du nom de l'enseigne lumineuse, visible du périphérique qui rapporte au bailleur, sans que la manne « ruisselle » sur les quartiers concernés !

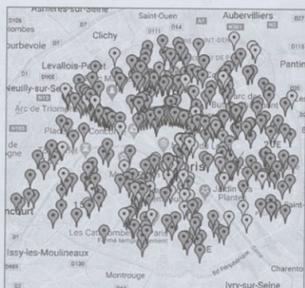


Le synopsis : « *Ils s'entendent bien parce qu'ils se ressemblent ; ils sont contre tout le monde. Entre les HLM et les terrains vagues, la jeune Dan a croisé une bande. Autour d'elle, Lucky, Babar et les autres commettent des petits larcins. Ensuite, ils fourguent leur marchandise à Big Chief, un revendeur de surplus.* »

CINÉMAS DE PARIS
APPEL À CONTRIBUTIONS

Pour fêter le 100e anniversaire du Louxor, soutenir les salles de cinéma parisiennes, maintenir un lien avec les habitants et cinéphiles, Paris-Louxor, en association avec le magazine *Historia*, lance « Cinémas de Paris », une série de portraits de salles de cinéma accompagnée de témoignages et documents, parfois inédits. Vous pouvez contribuer, à votre tour, à ce travail collaboratif, en apportant vos témoignages, informations, souvenirs et documents, sur ces cinémas de quartier. Ils permettront d'enrichir et de partager avec le plus grand nombre vos connaissances et anecdotes sur les salles de cinéma parisiennes. Participez ! ● ANNIEKATZ

Contact : contact@paris-louxor.fr ou sur la page : www.paris-louxor.fr/quartier-louxor/cinemas-de-paris-participez/



Paris a connu plus de 470 salles de cinéma, répertoriées dans une carte inédite, réalisée par Paris-Louxor en 2013. Beaucoup d'entre elles sont maintenant des supermarchés, des garages, des salles de fitness...



Aux fenêtres du Centquatre

« *L'humanité ne peut survivre sans art. Nous avons besoin de culture pour nous projeter dans la vie.* » Pour exposer son mécontentement face à la fermeture au public des lieux culturels, Rero, un artiste français installé à Rio de Janeiro, habitué des interventions dans l'espace public, s'est emparé de la façade Est du Centquatre et a habillé les fenêtres du rez-de-chaussée d'une inscription, blanc sur noir : « *Pas essentiel* ».

Tous les points de vente de votre journal **LE 18^E DU MOIS** sur www.18dumois.info
PROCHAINE PARUTION LE 3 AVRIL

Sonnet* pour se guérir du temps qui ne passe pas

Nous sommes des terrestres au milieu des terrestres.
Bruno Latour (*Où atterrir?*)

Enfin la mort nous parle, enfin nous l'écoutons,
Enfin elle n'est plus ce vaguement *peut-être*.
Un soleil d'outre-tombe explose à la fenêtre
De notre quotidien parcouru à tâtons.

Y verrons-nous plus clair dans la vie suspendue,
Puisque la nuit n'est plus ce pesant édreton
Moelleux, inconfortable, étouffante prison
Des rêves sans mémoire et des désirs perdus ?

Nous rêvions notre vie, nous vivons mille morts.
Et si venait le temps d'ouvrir les yeux, dès lors
Que nous réintégrons le vivant oublié ?

Voici venu le temps de partager le sort
De tout ce qui palpite et respire - et consort.
C'est temps d'y déployer nos paroles pliées.

* Un sonnet de nos jours ? C'est que seule la rigueur de la forme peut parfois se révéler apte à donner sens à la confusion des sentiments et des pensées qui nous assaillent. Un peu à la manière des canaux qui, maîtrisant les flux anarchiques, irriguent des terres possibles. Ma manière à moi, sans doute, de tenter d'atterrir... MARC DELOUZE

Au cœur du 18^e, un imprimeur près de chez vous !



IMPRESSION TRADITIONNELLE & NUMÉRIQUE
COULEUR & NOIR/BLANC - KAKÉMONO

IMPRIMERIE
Brochures, livrets, chemises, plaquettes, liasses, autocopiantes, têtes de lettre, affiches, etc.

IMPRESSION NUMÉRIQUE
Manuels techniques, dossiers de presse, lettres d'informations, manuels de formation, thèses, mémoires, etc.

PROMOPRINT imprimerie offset et numérique
79 rue Marcadet 75018 Paris • Tél : 01 53 41 62 00 • Fax : 01 53 41 62 02
contact@promoprint.fr • www.promoprint.fr

UNE VIE À REGARDER DEVANT, TOUJOURS

A 92 ans, dont 70 passés dans le 18e, Michèle Kersz conjugue le passé et l'avenir avec une énergie hors du commun.

Prendre rendez-vous avec Michèle n'est pas une mince affaire, tant elle n'est jamais à court d'occupations. Même si ses activités en temps de Covid sont ralenties, puisqu'elle ne fréquente plus ni les théâtres, ni les salles de concert, ni les cinémas ! Sa partie de bridge en ligne juste terminée, elle nous reçoit, toute en élégance.

Née Rachel Zellman à Nancy en 1928, elle a déménagé dix-sept fois avant d'arriver, en 1950, à Barbès - « c'était très chic ! » -, puis de s'installer, en 1955, dans l'immeuble du square Clignancourt qu'elle habite toujours. « J'ai des voisins extraordinaires ! », nous lance-t-elle, le pas de la porte à peine franchi.

Un pep's incroyable

Son insatiable goût des autres, quels que soient leur âge, leur origine, leur activité, en a fait « un élément fédérateur de l'immeuble », témoigne Sylvie, sa voisine. « Elle est hyper dynamique, très volontaire, elle a envie de tout connaître mais aussi de faire plaisir et de transmettre. Elle nous donne des leçons de vie ! » Durant le premier confinement, tous les vendredis soir, Michèle s'apprêtait et, après les applaudissements aux soignants, dansait au son des platines des DJs de l'immeuble d'à côté.

Pour ses 90 ans, les voisins lui ont organisé un anniversaire surprise - son premier - dans la cour de l'immeuble, chacun s'étant essayé à la cuisine juive à partir du livre édité par sa fille Laurence. « Michèle a commenté tous les plats et nous a même attribué des notes ! » Mémoire de cet immeuble, elle n'est jamais la dernière pour boire un verre avec ses voisins, avec lesquels elle peut enchaîner une vingtaine d'histoires juives. « Elle a un pep's incroyable ! »

Pendant la guerre

Sa culture juive, elle la garde profondément ancrée, même si elle ne se rend à la synagogue qu'une fois par an, rue Sainte-Isaure, au moment du Kippour, pour écouter souffler la corne (shoffar), « qui lui rappelle [son] père ». Une culture, mais surtout une histoire, chevillée au corps. Ses parents, juifs polonais, fuyant les pogroms, arrivent à Nancy en 1920. « Mon père était un saltimbanque, il organisait



Francis Hébel

des bals, on chantait et dansait tout le temps. Ma mère avait beaucoup d'humour, et restait calme en toutes circonstances. »

Chassée par les bombardements, en 1939, la famille part près de Bordeaux puis arrive à Paris en 1941. Le père devient tailleur : « Il n'y avait plus beaucoup de métiers autorisés ». 1942, nouveau départ pour Limoges, les parents se cachent, les deux frères aînés rejoignent les FFL, le plus jeune entre dans le maquis. Michèle part en Suisse avec d'autres enfants juifs. « Dans les villages, avant de passer la frontière, on chantait Maréchal, nous voilà », se souvient-elle.

Sa sœur, Annette, choisit de rester à Paris. Étudiante aux Beaux-Arts, elle est fiancée à Jean Jausion, dadaïste, avec qui elle fréquente les ar-

tistes et intellectuels de Saint-Germain-des-Prés. « Elle nous parlait du Flore, de Boris Vian, Simone de Beauvoir, Jean Rouch... » Elle est arrêtée en août 1942 dans la rue. « Huit jours au dépôt, huit aux Tourelles, huit à Drancy, puis la déportation à Auschwitz. En trois semaines, elle a disparu. » La famille découvrira seulement dans les années 60, à la lecture du livre d'Henri Amouroux, *Les Français sous l'occupation*, qu'Annette a été déportée sur dénonciation du père de son fiancé.

Les années « folles »

À la Libération, les Zellman reviennent à Paris, dans le Sentier, et travaillent dans la confection (Schmattes) : « Des gens du monde entier venaient s'habiller ! » Michèle prend des cours de dessin et devient styliste. Elle crée des amitiés fortes : « On s'amusait follement ! » Au dancing le Rêve, sous le Grand Rex, elle retrouve la jeunesse juive d'après-guerre : « C'était difficile de vivre en-dehors de la communauté juive, on avait besoin d'être entre nous. » Elle y rencontre Gaston, qu'elle épouse à 22 ans. Ils reprennent la boutique du père Zellman dans le Sentier. Ils ont rapidement une fille, puis deux jumelles, et c'est alors qu'ils s'installent dans l'appartement du square Clignancourt.

Passionné de danse et de musique, le couple court les ballets modernes et classiques, écoute tous les styles de musique : « Gaston avait capitoné les murs de l'appartement, on écoutait du jazz et du reggae à fond, on allait à l'Olympia, on y a vu les Stones, James Brown, Bob Marley, Edith Piaf ! » La vie des filles s'organise dans le 18e, « elles vont à l'école rue Ferdinand Flocon ». Sa mère s'installe rue Simart. Un de ses frères habite au 6e étage de son immeuble. « Le clan Zellman » achète une maison à la campagne, où il passera la plupart de ses week-ends.

Michèle se rend à la synagogue au moment du Kippour, pour écouter souffler la corne (shoffar).

Retraitée en 1990, Michèle prend des cours de restauration de tableaux dans un atelier porte de La Chapelle. Une deuxième vie commence avec Gaston, à collectionner et vendre des œuvres. « Elle n'a peur de rien et n'a pas cessé d'être ouverte au monde, et à l'art », témoigne sa fille aînée, Jocelyne. « Elle est d'une modernité avant-gardiste ! »

Toujours en action

Arrivée dans le 18e « par hasard, [elle] aime l'atmosphère de [son] quartier, sa diversité, traverser ses marchés : je peux aller me promener à Barbès, j'ai l'impression d'être en Afrique. A Marx Dormoy, j'aimais beaucoup aller manger chez les Chinois. » Elle bénéficie d'une petite notoriété sur le marché Ornano, « où je me sens au Maghreb ». Elle est aussi connue de nombreux commerçants, avec qui elle échange toujours quelques mots bienveillants.

Le destin tragique de sa sœur Annette a marqué toute sa vie : elle a relu des centaines de lettres, retrouvé des documents historiques, témoigné dans un documentaire¹... Elle vient juste de terminer trois mois d'entretien avec des auteurs américains², et elle s'attelle à un projet de téléfilm et d'exposition photos dans un musée parisien. Toujours en mouvement, elle ne lâche rien. « C'est un exemple ! », nous confie sa fille Valérie. « Sa philosophie : il faut avancer, regarder devant. » ● MAGALI GROSERRIN ET SOPHIE ROUX

1. *Dénoncer sous l'Occupation* de David Korn-Brzoza
2. Livre à paraître de S. Worrall et H. Dune Macadam